



entreprises35

Le magazine économique pour l'Ille-et-Vilaine 39 Novembre / Décembre 2010



ÉCONOMIQUE

SOCIAL

ENVIRONNEMENTAL

développement durable

Une nouvelle partition à la portée de tous



Assurer aujourd'hui pour garantir demain

HEUZÉ

COURTIER D'ASSURANCES



Nous accompagnons les Entreprises dans la négociation, le placement et la gestion de leurs risques auprès des compagnies d'assurances. Nous vous conseillons dans l'élaboration de vos contrats d'assurances avec pour objectif de vous faire bénéficier des meilleures conditions.

- Responsabilité Civile
- Multirisque Industrielle
- Flotte automobiles
- Marchandises Transportées
- Mission
- Santé
- Prévoyance
- Accidents du Travail
- Maladies Professionnelles
- Assurances emprunteurs

HEUZÉ
COURTIER D'ASSURANCES

44, rue de Rennes - 35510 Cesson Sévigné
Tél : 02 99 83 07 07 • Fax : 02 99 83 07 00

RENNES • LAMBALLE • CAEN • POISSY • VALENCIENNES • ROUBAIX

dossier



ÉCONOMIQUE

SOCIAL

ENVIRONNEMENTAL

développement durable

Une nouvelle partition à la portée de tous

9 | 30

La vie des Entreprises

PEN AR LAN 4

EDITIONS OBERTHUR 4

FRANÇOIS CHATAIN 5

GROUPE MONTMUR 6

THALASSA DINARD 6



Portrait

HERVÉ LE JEUNE 8

Actu UE35

MEDEF Bretagne a lancé sa Wikiradio 31

ACTIV'EMPLOI 32

SAMETH 33

BRÈVES 34



entreprises35

Le magazine économique pour l'Ille-et-Vilaine
2, allée du Bâtiment - BP 71657 - 35016 Rennes Cédex
Tél. 02 99 87 42 97 - Fax 02 99 38 08 45 - Email : ue35@entreprises35.fr

Directeur de la Publication : Hervé LE JEUNE.
Rédaction : Yves LAURENCE.

Régie publicitaire : Nathalie POTIN.

Crédit Photos : CCI Rennes Bretagne, Conseil général 35, PSA La Janais, Région Bretagne (Julien Girardot, Emmanuel Pain, Marc Schaffner), UE35, Ville de Rennes (Dominique Levasseur), Yves Laurence.

Création et réalisation : Agence AUTREMENT - Tél. 02 99 78 09 09
Impression : Imprimerie RAYNARD - Tél. 02 99 96 31 01

Ce magazine est imprimé sur un papier PEFC, avec des encres végétales et par un imprimeur labélisé "Imprim'Vert".

La reproduction même partielle des articles et illustrations parus dans le magazine Entreprises 35 est interdite. Le contenu des publicités est sous la responsabilité des annonceurs.

Humeur



DE L'AUDACE ET DE L'IMAGINATION...

L'Ille-et-Vilaine ne manque pas d'atouts, avec son épais tissu d'entreprises, des activités diversifiées, des réseaux entrepreneuriaux actifs... Mais il est urgent de retrouver une dynamique après les grèves qui viennent de ralentir notre économie convalescente. Continuons à préparer l'avenir après la promulgation de l'indispensable réforme des retraites.

La sortie de crise s'amorce. Cependant, l'après crise sera différente d'avant. Irréversiblement. Alors, comme dans toute période transitoire, il faut analyser ses forces, ses faiblesses et envisager des pistes inexploitées. C'est l'audace et l'imagination qui nous aideront à monter dans le train de la reprise. Il passe par l'innovation, la formation et l'international.

Notre Union, au service de toutes les entreprises - de toutes tailles -, n'échappe pas à un repositionnement. Elle doit faire preuve d'audace et d'imagination pour encore mieux les représenter, les accompagner et les inciter à s'engager dans la vie politique professionnelle. C'est en développant les partenariats avec les institutions et les organismes territoriaux que nous remplirons notre mission : servir l'Entreprise dans la complémentarité.

*L'audace et l'imagination seront au cœur de notre **Assemblée Générale du 16 décembre 2010** avec, entre autres, Jacques Royer, PDG du groupe Royer ; Christian Troadec, co-fondateur des Vieilles charrues ; Yvan Le Bolloc'h, animateur TV, acteur et musicien. Nous comptons sur votre présence.*

Joël CHÉRITEL
Président de l'UE35



PEN AR LAN - Maxent

LA PME DE GÉNÉTIQUE PORCINE PRÉSENTE SUR TROIS CONTINENTS L'international, voie obligée de son développement

Il est loin le temps où Pen Ar Lan se limitait à la Bretagne. Après avoir investi le marché national dès 1972, la société ouvrait une filiale au Brésil, en 1997, l'année suivante en Pologne et au Canada en 2000. Elle a également développé un réseau de distributeurs en Allemagne et au Luxembourg et, à présent, n'exclut pas de saisir des opportunités en Russie, aux Etats-Unis et en Espagne, le marché le plus important d'Europe avec l'Allemagne. Il est vrai, la PME de génétique porcine ne peut se développer qu'à l'international ! Elle n'emploie d'ailleurs pas la moitié de ses 110 salariés en France.

La production porcine hexagonale diminue sans cesse ; « elle a baissé de 20 % depuis 10 ans ». Certes, l'amélioration de la productivité compense en grande partie la réduction du nombre de truies, mais « le marché porcin français est très morose », souligne Yves Naveau, directeur général de Pen Ar Lan. En cause,

le contexte européen et la production allemande, qui « distance celle de la France ».

La R&D réclame de lourds investissements ; « seul l'international permet de les amortir ». Sur les 170 000 truies commercialisées par Pen Ar Lan en 2009, deux tiers l'ont été à l'étranger, et « nous en avons vendu plus en Allemagne qu'en France ». Aussi, l'ambition de l'entreprise réside-t-elle « dans une stratégie globale, avec une offre de produits adaptée aux besoins locaux. Notre présence sur trois continents est une formidable source d'inspiration pour préparer l'avenir ».

Depuis 13 ans, l'essor de la société repose d'abord sur sa capacité à saisir les opportunités bénéfiques. « Se garder de la dispersion et choisir les bonnes cibles », telles sont les bases d'une démarche réussie à l'international. Deux critères de sélection des pays prédominent : un marché porcin au potentiel important



Créée en 1972 par Jean Naveau, père de l'actuel DG, l'entreprise est la seule du secteur en France à ne pas appartenir qu'à des groupements de producteurs. Elle est aussi détenue par des investisseurs privés.

et encore immature. Il convient d'y ajouter le choix d'un « bon relais humain », primordial pour le succès d'une implantation.

PRÈS DE 40 ANS D'EXPÉRIENCE EN GÉNÉTIQUE

Ses travaux de génétique permettent à Pen Ar Lan de proposer aux éleveurs une gamme de verrats parentaux et truies aux caractéristiques les plus conformes aux exigences de la production, de l'économie et des consommateurs. L'une des premières à développer une lignée synthétique mâle dès 1972, la société est également la première au monde à avoir imaginé, créé et commercialisé avec succès une truie sino-européenne (la Naïma). Elle combine les performances de croissance et de carcasse des races européennes aux qualités maternelles et laitières des races chinoises.

EDITIONS OBERTHUR - Cesson-Sévigné

UN OBJECTIF : DÉSAISONNALISER L'OFFRE Une stratégie : des produits à valeur ajoutée créative

Editions Oberthur ? Le calendrier de La Poste depuis 1854 ! Certes. Mais bien plus. L'activité représente moins de 20 % des 35 M€ du chiffre d'affaires de l'éditeur en papeterie. « Nous prenons le risque des invendus » souligne Christophe Rault, le PDG. Il est d'autant plus grand que les 2 000 références de son catalogue de 500 produits « sont en majorité

millésimées ». Et que leur conception débute au moins un an à l'avance. Toutefois, depuis 2005, le dirigeant s'efforce de « désaisonnaliser » son offre afin de lisser la production. Sa stratégie repose sur « des produits à valeur ajoutée créative ».

« La collection des produits permanents Oberthur s'étoffe peu à peu, pour que nous soyons présents chez nos clients toute l'année ». Elle propose des répertoires, carnets, stylos, articles de bureau et la distribution de « papier grisé ligné blanc » à la marque suédoise White Line. Son chiffre d'affaires est passé de 100.000€ en 2004 à plus de 2 M€.

Oberthur, leader du marché du calendrier de La Poste devant quatre autres éditeurs, envoie nominativement son catalogue annuel aux 60 000 facteurs de France. Chacun des intéressés lui passe directement commande. Plusieurs millions de calendriers partent ainsi chaque année de Cesson-Sévigné.

Des produits sous licence

Agendas, semainiers, calendriers et organisateurs : des produits aux ventes variables d'un millésime à l'autre. Les smartphones concurrencent ce secteur, mais beaucoup d'utilisateurs « doublonnent », notamment

les femmes. Elles écrivent plus que les hommes, gèrent souvent la maison et aiment insérer des papiers dans leur organisateur. « D'où une collection très féminine ».

Oberthur commercialise une collection de produits scolaires à destination des plus jeunes auprès des papeteries et grandes surfaces. Elle ne concerne pas des articles de papeterie classique mais des produits sous licence : agendas Astérix, sacs à dos Lollipops, cartables Kanabeach, classeurs Lola Espeleta...

Dernière gamme de l'entreprise, les produits de publicité par l'objet. Agendas et calendriers « restent de bons supports », toujours prisés par les banques ou les assurances et de nombreuses PME-PMI.

Les forces de l'entreprise ? « Son histoire, son souci du client, sa capacité créative et innovante et l'attachement de ses collaborateurs. » Ce dernier tient sans doute, pour une part, à « l'assez bonne redistribution des profits ». Entre la participation et l'intéressement, elle correspond à 20 % de salaire en plus.



Une grande partie du CA est fabriquée à Cesson-sévigné, en totalité ou, plus souvent en partie. « Nous ne sommes pas imprimeurs » précise Christophe Rault.

FRANÇOIS CHATAIN - Sixt-sur-Aff

L'UN DES RARES FABRICANTS FRANÇAIS DE LUMINAIRES DÉCORATIFS

L'entreprise élargit sa gamme aux articles décoratifs

L'artisan céramiste François Chatain fonde sa société éponyme en 1978. Il la développe grâce à un haut niveau de finition qualité, proposant un large choix de couleurs et dimensions. Au début des années 2000, ses « *lamps galets* » font un tabac. Mais la concurrence le copie, faisant fabriquer dans des pays exotiques. 2007, Stéphane Nicorosi rachète l'entreprise. Depuis, il associe toujours « *la noblesse du matériau au savoir-faire artisanal* » et positionne la SAS en concepteur-fabricant d'objets décoratifs en céramique ou associant ce matériau.

La PME de 20 salariés réalise un chiffre d'affaires voisin de 2 M€, dont 15 % à l'export, « *surtout en Europe* » mais, aussi, en Afrique noire, en Russie et à Dubaï. Outre un commercial à l'export, deux travaillent sur la France, épaulés par Stéphane Nicorosi à mi-temps, auprès de 400 revendeurs en ameublement

(Château d'Ax...), luminaires (Comptoir des lustres...) ou décoration.

L'entreprise fabrique la totalité de ses produits à Sixt-sur-Aff, près de Redon. Son équipe conjugue savoir-faire ancestraux de la céramique et innovations, dont l'introduction de la coloration patinée en plus des émaux. Sa palette de couleurs en peinture patinée comprend une soixantaine de nuances et celle des émaux une centaine. Cet éventail, « *un de nos principaux critères de différenciation* », amène à ne fabriquer que sur commande.

« Mais il est temps d'innover »

Les luminaires décoratifs forment l'essentiel de l'offre de la société, composée d'une centaine de modèles vendus en magasin entre 240€ et 1.400€. Certaines pièces mesurent jusqu'à 1,90 m et peuvent s'assimiler

à des meubles. Les risques de copiage sont inverses à la taille. La concurrence se fait rare sur les grands luminaires ; leurs dimensions compliquent la copie et rendent l'expédition en container difficile.

L'offre François Chatain, « *positionnée milieu plus et haut de gamme* », vise à devenir davantage identifiée haut de gamme. Elle reste encore « *connotée empilement de galets*. Mais il est temps d'innover ». Pour cela, le dirigeant s'appuie sur trois designers prestataires, dont François Chatain, « *inspiré de fulgurances créatives* ». Ils travaillent en lien avec le modéliste maison qui met en forme les nouveautés. Ils élargissent également l'offre, avec des objets « *purement décoratifs, voire meublant* ». Déjà, elle intègre une collection de vide-poches et de coupes.



DÉVELOPPER DURABLEMENT LA MOTIVATION DE VOS SALARIÉS

AG2R LA MONDIALE, vous propose une gamme complète de solutions en Protection sociale :

- Prévoyance
- Santé
- Épargne salariale
- Épargne retraite
- Compte Épargne Temps
- Indemnités de Fin de Carrière

Pour plus d'informations sur nos solutions ou pour un diagnostic gratuit, contactez-nous

Alain Pichard

Tél. : 02 99 26 80 11

email : alain.pichard@ag2rlamondiale.fr

www.ag2rlamondiale.fr



AG2R LA MONDIALE

ACCOMPAGNER

VOTRE ENTREPRISE ET VOS SALARIÉS

DES SOLUTIONS SUR MESURE



05 01 1100516 - PHOTO : GRAPHICOBSESSION

GRUPE MONTMUR - Vern-sur-Seiche

LE TRANSPORTEUR ROUTIER INTENSIFIE SON OFFRE DE « Notre avenir passe en partie par le rail »

Au top 3 du Grand ouest et au top 100 national, le groupe Montmur⁽¹⁾ réalise les deux tiers de son activité auprès des GMS ; elle dépend donc fortement de la consommation des ménages. Ses trois filiales de transport (Lahaye à Vern-sur-Seiche,

Prodhomme à Saint-Etienne-en-Coglès, Bergère à Carcassonne) font du frigorifique, de la distribution et de l'affrètement. Deux autres (LDF⁽²⁾ à Josselin et LLO⁽³⁾ à Brécé) sont spécialisées dans la logistique : gestion de stocks, préparation de commandes, conditionnement, allotissement et

cross-docking⁽⁴⁾. Cette complémentarité permet de faire face à la concurrence européenne avec des prestations de distribution à la palette et par lot, du demi-camion au chargement complet.

Patrick Lahaye, président du directoire du groupe, déplore « un gros problème de compétitivité comme opérateur transport ». Sa masse salariale atteint 45 % du prix de revient ; celle de ses concurrents des pays de l'Est « est à peine supérieure à 20 % ». Ils détiennent d'ailleurs la majorité du trafic international en France, aidés en cela par le droit à trois cabotages⁽⁵⁾ entre deux transports internationaux. Baromètre de l'économie, le transport souffre en 2010. Le manque de visibilité des entreprises et des commerces se traduit par des commandes au jour le jour. Les magasins ne stockent plus

de marchandises ; « elles sont dans les rayons ou les camions ! » Et la météo conditionne la consommation, surtout en zone côtière. Un week-end ensoleillé ? « Nous faisons des camions de brochettes. » Un ciel gris ? « Rien. »

Comme ses confrères, le dirigeant se confronte à la surcapacité temporaire des parcs, même si l'ensemble de ses tracteurs roule sur des périodes plus courtes. Autre difficulté, le poste énergie qui atteint déjà 25 % des charges. Or, la forte hausse du gas-oil lui revient à 1,5 M€ de surcoût depuis six mois. « Nous sommes obligés de la répercuter à des clients dont l'activité n'est pas très florissante... » Patrick Lahaye mise sur l'avenir du ferroutage, qu'il utilise depuis son agence de Lille, en direction de celles de Toulouse et Bordeaux. Dans le principe, un



(1) Du nom du lieu-dit de la ferme de Guipel où naquit son fondateur, Joseph Lahaye (2) Logistique-Distribution-Frigorifique (3) Lahaye-Logistique-Ouest (4) Action de faire passer des marchandises des quais d'arrivée aux quais de départs, sans passage par le stock. (5) Transport routier de marchandises, effectué par une entreprise d'un État membre, à titre temporaire, dans un autre État membre, sans y disposer d'un siège ou d'un établissement.

THALASSA DINARD

LE CENTRE S'OUVRE PLUS AU TOURISME D'AFFAIRES POUR UNE ACTIVITÉ PLUS RÉGULIÈRE

Une nouvelle salle de réunion d'une centaine de personnes dès 2011

Thalassa Dinard jouit d'une implantation exceptionnelle, sur les hauteurs de la Pointe de Saint-Enogat. Grâce à ses composantes (thalasso, Novotel, résidence hôtelière), il offre des séjours relaxants et toniques en dépayasant et en faisant oublier le stress à sa clientèle. Malgré un climat aléatoire depuis 2006 et les effets de la crise, « notre chiffre d'affaires n'a baissé que de 7 % », constate sa directrice, Marie-Claire Belien. Pour autant, elle prépare la reprise et recherche une activité plus régulière, donc moins dépendante du tourisme de vacances, au profit de celui d'affaires.

Le centre a soufflé ses 20 bougies en juillet. Cet hiver, il engagera des travaux de rénovation et créera une

salle de réunion accueillant plus de cent personnes. Elle arrive à point nommé, quand beaucoup de sociétés n'emmènent plus leurs cadres aux antipodes. « Nous pouvons leur offrir des prestations moins chères, équivalentes et moins polluantes ! »

La nouvelle offre aidant, « nous retravaillerons notre mix-client » avec, pour visée, de faire passer « l'activité affaires » de 10 % à 35 %. Surtout qu'avec l'Internet, le tourisme souffre du syndrome du zapping.

L'activité de thalasso, « à un tournant, doit passer de codes médicaux à des codes plus bien-être, type spa et garder sa signature paramédicale en y mêlant des éléments plaisir. Elle apporte une vraie réponse à l'accompagnement des personnes soucieuses de bien gérer leur capital santé ». D'ailleurs, quand la thalasso a débuté avec 90 % de clientes, elle compte aujourd'hui près de 40 % d'hommes, dont beaucoup en activité. « Les cadres doivent être à 150 % de leur potentiel ; nous les aidons à être au top. »



LES COMPOSANTES DE THALASSA DINARD

La thalasso représente un tiers du CA du centre et 50 % de la clientèle. Sa logique marketing à contre-temps soutient ses activités, plutôt hivernales, de bien-être et soins à la carte (cures à l'eau de mer, spa...). Elle propose des tarifs moindres en période forte, de quoi stabiliser des emplois à l'année et réduire les effets de saisonnalité du centre.

Novotel réalise près de 60 % du CA avec des clients résidents ou en thalasso et son activité de restauration (90 000 couverts/an) qui bénéficie des packages en pension ou demi-pension.

Conçue en porte d'entrée tarifaire à la thalasso, la résidence hôtelière propose 67 studios. Leur décoration très travaillée compense l'absence de vue sur mer.

Enfin, les services généraux intègrent un important plateau technique en charge du traitement de l'eau de mer.



MESSAGERIE ET DE LOGISTIQUE

train transportant 40 camions, « c'est économique et écologique ». Cependant, avec un taux de service de la SNCF « inférieur à 50 %, il faut une volonté de fer pour continuer ! » Cela ne l'empêche pas

de croire en son développement pour les grandes transversales nationales. « Nous mettrons cela en œuvre et j'espère que mes enfants l'utiliseront. »



Déjà les deux tiers des chauffeurs ont suivi le nouveau programme de formation « éco-attitude », alliant écologie, économie et sécurité.



Le groupe s'appuie sur un réseau de 14 plates-formes régionales, 50 liaisons routières et rail-route quotidiennes et 160 tournées régionales pour livrer chaque jour une moyenne de 3 000 palettes de produits de grande consommation.

LE GROUPE MONTMUR EN CHIFFRES

- CA 2009 : 90 M€
Frigo : 47 %, Logistique et distribution : 28 %, Cargo : 14 %, Affrètement : 6 %, Location : 4 %, Divers : 1 %
- Agences et filiales : 12
- Salariés : environ 1 000 (dont Lahaye : 750, Prodhomme : 141, Bergère : 60), Roulants : 69 %, Entretien : 5 %, Logistique : 12 %, Administration : 11 %, Encadrement : 3 %
- Parc
- Cartes grises : 1 216
- Parc moteur 568
Tracteurs : 450, Semi-remorques frigorifiques : 292, Semi-remorques rideaux coulissants : 185, Porteurs : 86, Caisses mobiles : 61, Rail-route : 19, Divers : 203

* BETC EURO SSCG

Parfois, on voudrait prendre un avion plus tard mais il n'y en a pas. Ni plus tôt d'ailleurs.

→ Nous proposons un large choix d'horaires
sur plus de 70 destinations.

NOUVELLE CLASSE PREMIUM EN EUROPE
NOUS BAISSONS NOS PRIX, PAS NOS SERVICES

-20%

en moyenne en Premium Eco
par rapport à notre tarif public flexible antérieur

AIRFRANCE 

Nouvelle classe Premium disponible sur les vols opérés par Air France.

AIRFRANCE KLM

airfrance.fr

Hervé Le Jeune

De la FNTR à l'UE35. Une suite logique pour le nouveau délégué général

Délégué régional de la FNTR Basse-Normandie en 1997, puis de celle de Bretagne depuis 2001, Hervé Le Jeune a pris la vraie mesure de l'interprofession. Elle motive son souhait de devenir délégué général de l'UE35, fonction qu'il occupe depuis le 1er septembre 2010.

Et dire qu'il se destinait à devenir « *prof de fac* » ! Tenté un moment par la fonction publique, il le sera plus encore par le monde de l'entreprise. Hervé Le Jeune devient délégué régional de la FNTR Basse-Normandie en 1997, puis de la FNTR Bretagne à partir de 2001. Il se forme 13 ans durant à « *la culture des branches* », traitant les problématiques du transport routier et de la logistique. La solution à certains dossiers passe par la contribution de l'interprofession ; il prend alors la mesure de l'intérêt « *de la complémentarité entre les branches. C'est ce qui m'a motivé à postuler au poste de délégué général de l'UE35.* »

En fonction depuis le 1er septembre dernier, Hervé Le Jeune souhaite renforcer les relations interprofessionnelles. Si « *chaque branche est légitime sur tous les sujets qui la concernent* », il se dit convaincu que, sur certains dossiers, « *une branche seule ne parviendra pas à une solution* ». Un exemple, l'Ecotaxe. « *C'était plié pour les routiers si la FNTR Bretagne s'y était attaquée seule.* »

Sa conception du rôle d'un délégué général ? Formant « *un vrai tandem avec le président, il favorise un nécessaire travail d'équipe et développe et valorise chaque compétence interne.* » La mission consiste à développer les services de proximité pour les adhérents qui « *doivent être force de proposition.* » Elle passe aussi par un important volet communication. « *Nous devons dire ce qu'on*

fait, montrer que l'on fait ce qu'on dit et dire quand on l'a fait. » Hervé Le Jeune compte « *encore mieux* » utiliser le site Internet et le magazine de l'UE35 pour informer les entreprises. Il ajoute : « *On doit penser à toutes les entreprises, de toutes tailles, quand on parle de l'UE35.* »

Avec ses fonctions à la FNTR, Hervé Le Jeune a « *découvert les PME et des gens attachants, passionnés, qui font avancer l'économie.* » Il a aussi appris à gérer les compromis, « *entre des professionnels qui vivent leur métier avec leurs tripes et des politiques qui ne peuvent pas dire oui à tout.* »

Ce Manceau « *par accident* », de famille paternelle bretonne, préparait une maîtrise de droit des affaires quand le décès de son père – qui avait été muté au Mans – l'obligea à cumuler études et travail. Devenu attaché parlementaire, il se voit proposer un poste à Paris. Il doit choisir ; sa femme l'y aide. A 28 ans, il entame une maîtrise de droit public puis un DESS CAAE (Certificat d'aptitude à l'administration des entreprises). Il achève son cursus par un doctorat en droit public tout en enseignant à la Faculté de droit du Mans.

Marié et père de deux enfants, Hervé Le Jeune avoue une passion pour la mer et les bateaux, partagée par sa femme, « *surtout quand la mer est d'huile* ». Il « *profite des enfants* » en faisant du ski nautique et de la pêche avec eux.



« Pour moi, le plus important, c'est la proximité avec les entreprises. »



Décider devient facile.

Ressources humaines
Collectivités Innovation
Finances Affaires
Médias Communication
Santé Environnement
International
Qualité Acteurs publics
Développement gestion

Pour en savoir plus
01 47 87 49 08
www.svp.com

SVP, C'EST 200 EXPERTS POUR DÉCIDER VITE ET BIEN

Notre métier : apporter des réponses d'experts aux questions que nous posent chaque jour nos 30 000 clients utilisateurs dans l'exercice de leurs missions professionnelles.

Retrouvez gratuitement toute votre actualité professionnelle décryptée par nos experts sur www.svp.com !



dossier



ÉCONOMIQUE

SOCIAL

ENVIRONNEMENTAL

développement durable

Une nouvelle partition à la portée de tous

La conjugaison des trois piliers économique, social et conduit à un vrai gagnant-gagnant

Economique, social et environnemental... la combinaison des trois volets du développement durable (DD) ne date pas d'hier estiment certains. Elle portait seulement un nom différent : paternalisme jusqu'au milieu des années 1950 (si l'on accepte d'y porter un regard d'historien), entreprise citoyenne ensuite. Les dirigeants n'ont pas attendu ce nouvel intitulé pour le mettre en œuvre et le pratiquent de longue date ; ils faisaient du DD comme Monsieur Jourdain de la prose, assurent-ils. D'autres infirment cette analyse. Le DD ne saurait procéder que d'une démarche structurée, pas de la succession de hasards, fussent-ils positifs. Par contre, un fait s'impose à tous : le DD est devenu un paramètre incontournable pour n'importe quelle entreprise, petite, moyenne ou grande. Grenelle 2 oblige. Agendas 21 aussi. Avenir de la planète et de ses habitants également.

Les enjeux sont devenus tels qu'à présent, une démarche de DD se construit. Sa théorisation devient une nécessité pour identifier, créer et diffuser les outils à même de l'optimiser et l'adapter aux spécificités de chaque organisation. Au final, une démarche bien comprise aboutit à un vrai gagnant-gagnant. Des améliorations sur l'un des volets entraînent le plus souvent sur les autres.

Il en va du DD comme de n'importe quel autre sujet. La kyrielle d'activités des entreprises et la disparité des motivations de leurs dirigeants à s'y engager induisent une multiplicité de clés d'entrée. Les difficultés peuvent amener un chef

d'entreprise à s'y engager. Parfois, ce sera le marketing. Parfois encore, « l'éthique l'y amènera », observe Philippe Jolivet, président de la commission DD de l'UE35. Cependant, qu'il soit « très terre à terre » ou soucieux de développer « un lien sociétal fort », il se confrontera toujours à un travail « de très longue haleine ».

L'adhésion collective

La démarche « sera d'autant plus durable qu'elle s'appuiera sur l'éthique et la conscience de l'enjeu ». Quand certains l'aborderont à minima, d'autres se verront imposer un engagement fort par la pression des consommateurs, la prise de conscience citoyenne, la concurrence, etc.

Quelles qu'en soient les finalités, une vraie démarche de DD repose sur des critères dont la prise en compte passe par l'adhésion collective. Le DD conduit à la remise à plat du management de ses trois piliers. Ainsi, par exemple, « une entreprise peut ou non consacrer une part de sa production de richesse à des actions humanitaires, écologiques, etc. Un tel choix ne relève pas que de son dirigeant, il nécessite l'adhésion des salariés », souligne Frédéric Boyer, co-dirigeant de Sévaux & Associés, à Saint-Jacques-de-la-Lande.

« Il est nécessaire que les entreprises s'approprient le DD, insiste Philippe Jolivet. Elles éviteront de se faire imposer un concept utopique et irréaliste par des extrémistes du DD après ceux de l'environnement. »

Pour l'Union des entreprises - Medef

Bretagne (UE-MB), une démarche de DD bien comprise « favorise le développement économique tout en économisant les ressources et en ne dégradant pas la planète ». Elle conduit à produire de plus en plus propre. Pour nous, « n'émettant pas de gaz à effet de serre et consommant très peu d'uranium, le nucléaire de troisième ou quatrième génération va dans ce sens ».

Le retour à l'équilibre des comptes publics s'inscrit dans le DD

Au plan économique, l'endettement croissant de l'Etat est préjudiciable au DD, puisque non tenable sur le long terme. A contrario, le retour à l'équilibre des comptes publics s'inscrit dans le DD.

En matière sociale, le DD passe par le respect du salarié et son bien-être, « ce que fait » la très grande majorité des entreprises. Or, « la distorsion de concurrence dont pâtit l'entreprise française fait peser sur le salarié une pression supplémentaire visant à en compenser les effets ». Une telle situation s'avère contraire à l'un

des objectifs du DD. Ainsi, « en n'allégeant pas les contraintes qui pèsent sur nos entreprises, le système concourt de ce fait à la dégradation des conditions de travail des salariés ».

Selon Guy Canu, président de la CCI Rennes Bretagne, le DD « ne se décrète pas ; il tient d'une implication progressive ». Pour de nombreuses entreprises, il fait à présent partie de leur démarche qualité. Il attire l'attention sur le fait que le DD « est nécessairement global ». Donc inscrit dans la mondialisation. Il rappelle la création « du label Global compact », le Pacte mondial, par l'ONU, dès 2000.

La démarche va se concrétiser par un label de fait, qui deviendra un atout de commercialisation puissant, « même dans les pays en voie de développement et beaucoup plus vite qu'on ne le croit ». Guy Canu pense d'ailleurs qu'ils seront plus vite équipés en véhicules électriques que les pays européens.

D'énormes ruptures technologiques

Marché émergent planétaire, le DD induit d'énormes ruptures technologiques. « On va vers des produits intelligents, à durée de vie plus longue, ne donnant que ce que leur usage nécessite, » avec des effets de mode atténués. L'analyse laisse prévoir un « inévitable » chambardement industriel. Et pas seulement en matière de production. « Nul n'en connaît les conséquences, mais trop de monde n'en voit que les aspects négatifs. » Des





environnemental

produits plus simples seraient moins coûteux, donc abordables pour un plus grand nombre...

Engager ou optimiser une démarche de DD entraîne un état des lieux et la mise en place d'indicateurs. Ces outils permettent aux entreprises de se situer, puis de mesurer leurs progrès. Le pôle DD de l'UE35 peut les y aider, quel que soit leur niveau d'avancement.

En matière d'aides, de nombreuses structures, organisations et collectivités interviennent pour accompagner les entreprises. La Direccte les conseille en matière de financements liés aux mesures du Grand emprunt en rapport avec le DD. L'Ademe propose une vaste gamme d'aides techniques et financières sur l'ensemble des volets en rapport avec l'environnement.

Le Conseil général d'Ille-et-Vilaine soutient les entreprises dans le domaine du DD et, en particulier, celles relevant de l'économie sociale et solidaire. Il est lui-même engagé dans le DD, comme le Conseil régional de Bretagne. Ce dernier y incite le monde économique en incluant dans chacun de ses contrats d'objectifs des clauses relevant du DD.

La Région co-finance depuis 1994, année de sa création, l'opération Performance Bretagne environnement plus (PBE+), destinée à sensibiliser, former, informer et animer les PME sur les sujets environnementaux. Portée par l'UE-MB et pilotée par l'UE35, elle répond à un véritable besoin, que confirment les plus de 2 000 entreprises du réseau breton.

PÔLE HSE-DD DE L'UE35 IL RÉPOND À UNE VOCATION TRANSVERSALE Il accompagne les entreprises au plus près du terrain

Le pôle met en musique les actions décidées par les commissions HSE et DD de l'UE35. Il sensibilise, informe et accompagne ses adhérents sur ces thématiques.



La thématique du DD croise toutes les autres. Le pôle HSE-DD de l'UE35 a donc une vocation transversale et travaille en lien étroit avec ses homologues (juridique et social, RH, international, animation). Sa responsable, Sylvie Le Touche met en musique les actions retenues par la commission HSE, présidée par Daniel Girardon, directeur technique du groupe Raulic investissement et par la commission DD, présidée par Philippe Jolivet, directeur général de Sopral.

L'action de l'UE35 en HSE

Le pôle sensibilise et informe sur les réglementations environnementales et de sécurité. Il organise des réunions d'information et offre un service d'assistance juridique et technique. Les adhérents peuvent s'abonner à une veille juridique personnalisée mensuelle et les entreprises bénéficient à la demande d'interventions individuelles.

Les adhérents sont représentés et leurs intérêts défendus au sein de plusieurs instances par le pôle HSE-DD : Coderst 35, Dreal, Direccte, Agence de l'eau, Ademe...

La commission HSE a renforcé ses compétences avec des membres experts en matière de gestion des déchets. Le pôle approfondit le sujet, en particulier en s'informant sur les actions menées par les syndicats de traitement des ordures ménagères à l'attention des entreprises. Son intervention l'an dernier a permis d'intégrer les déchets non dangereux (DND) dans le Plan départemental des déchets ménagers et assimilés.

L'action de l'UE35 en DD

Les actions DD pilotées par le pôle visent à amener les entreprises à engager ou consolider leur démarche. Elle les aide à bénéficier d'éventuels financements institutionnels et d'accompagnements de longue durée.

A partir de la définition d'un langage commun et compréhensible par tous, le pôle a réalisé une plaquette de sensibilisation sur le DD, téléchargeable sur le site Internet de l'UE35. Elle présente les outils d'initiation à la démarche, d'identification des grands enjeux pour l'entreprise et ceux nécessaires à la création d'indicateurs essentiels au DD. Une documentation plus détaillée est aussi disponible sur : www.entreprises35.fr.

Le pôle organise des réunions pour mobiliser les entreprises sur les enjeux et la démarche du DD. Les adhérents peuvent demander à bénéficier d'accompagnements individuels de sensibilisation au DD d'une demi-journée. Cette action sert à aider les entreprises à identifier les moyens de lancer ou d'approfondir leur démarche.

Sensibilisation des entreprises bretonnes : le programme PBE+

Outre ces missions pour les adhérents de l'UE35, la responsable du pôle coordonne le réseau de compétitivité Performance Bretagne Environnement (PBE+) voir page 23

Groupe Newworld Energies (Pacé) 3 PME complémentaires prêtes pour le nouveau paysage énergétique *Moins d'énergie consommée et plus d'énergie renouvelable*

L'ère de l'énergie à profusion et bas prix prend fin. Les trois PME du groupe Newworld Energies apportent une réponse globale aux attentes des entreprises pour faire face à ce contexte : production et fourniture d'énergies vertes et maintenance des installations.

Newworld Energies ? Une histoire d'hommes ! Le groupe est né de l'association de techniciens : Guy Canu (ex PDG de Sogica, créateur de CV Clim) et Hervé Guérin (fondateur d'Igeo) et de développeurs - entrepreneurs : Daniel Jeulin (promoteur) et Gilles Lebreux (PDG

« C'est la suite logique de nos expériences professionnelles, pas une démarche d'aubaine. » Leur compréhension du secteur et des industriels leur permet de se positionner sur un marché « qui balbutie ». L'énergie passe de l'abondance à la rareté sous la pression du changement climatique et de la prise de conscience environnementale des consommateurs.

Elle coûtera plus cher, quels que soient ses origines et le gouvernement en place. « C'est inéluctable. » Finie l'ère de l'énergie à bas prix ; place à celle au juste prix ! Celui que justifie l'offre et la demande.

existe déjà au Danemark, où le tarif peut varier de un à dix en quatre heures de temps... Les consommateurs le savent et le gèrent.

« une réponse globale et des solutions nouvelles »

Il conduira à modifier les habitudes. L'usage s'adaptera aux tarifs, sauf s'il répond à un besoin indispensable. Les entreprises intégreront cette donnée, jusqu'à « fabriquer différemment ». La valorisation de la biomasse s'avèrera une excellente parade pour certaines. La chaudière à bois et l'insert à copeaux qui supplée la pompe à chaleur en seront pour les particuliers.

« Complémentaires, réactives, fortes d'ingénieurs formés aux technologies vertes, les trois petites structures du groupe apportent une réponse globale et des solutions originales. Elles s'appuient sur des schémas nouveaux entre la production et l'utilisation de l'énergie via ses autoroutes de transport. »

L'optimisation énergétique ira se généralisant. Déjà, par exemple, CV Clim réalise de nombreuses rénovations hôtelières qui l'intègrent pour les chambres et salles de séminaires et dont Igeo assure le suivi technique. L'étape suivante concernera la prise en compte du bilan carbone qui « influencera le choix des clients », prévoit Hervé Guérin



> Les associés du groupe Newworld : Guy Canu (à droite sur la photo), Daniel Jeulin, Gilles Lebreux et Hervé Guérin (à gauche sur la photo).

de Langa Solar). Ils se connaissent bien et jouent la complémentarité des savoir-faire. « L'énergie, c'est notre métier et les énergies vertes deviennent incontournables », insiste Hervé Guérin, un ex d'EDF. Ce contexte amène le groupe à une offre globale d'accompagnement des maîtres d'ouvrage dans la gestion des énergies.

Comment, dans ces conditions, diminuer le montant de sa facture ? En gérant le compromis entre deux facteurs : besoin réel d'énergie et coût à l'instant T. L'industrie la règle déjà en fonction d'une courbe de charge à la semaine. « Demain, ce pourra être à la journée » et ce type de facturation s'étendra aux PME comme aux particuliers. Elle



NEWORLD ENERGIES EN BREF

CV Clim (20 salariés, 4,5 M€ de CA) réalise des installations de génie climatique, notamment des pompes à chaleur et chaufferies bois. Elle accompagne les projets d'installations de biomasse portés par Igeo. Igeo (20 salariés, 3 M€ de CA) assure le montage administratif, technique, économique et financier d'opérations de production d'énergie. Elle gère les parcs de Langa Solar et prévoit de créer un « Langa Solar bis » dédié à la biomasse. Après un appel d'offres pour la valorisation de la biomasse, son dossier, premier validé par le ministère de l'Environnement, est en cours de montage. Langa Solar (5 salariés, 35 M€ de CA) crée des parcs photovoltaïques de grande puissance, (1,5 à 25 M€ d'investissement) en vend l'électricité et commercialise des installations à hauteur de 10 % de son CA. La PME se positionne en particulier dans le sud, avec des bureaux à Lyon, Aix-en-Provence et Toulouse.



Jean-Yves LE DRIAN, Président du Conseil régional de Bretagne.

LA « GLAZ ÉCONOMIE » POUR RÉPONDRE À L'IMPÉRATIF ÉCOLOGIQUE

L'économie bretonne traverse une crise industrielle de grande ampleur. En quelques mois, nous avons perdus plusieurs milliers d'emplois industriels et plusieurs centaines d'entreprises ont mis la clé sous la porte. De plus, la question du maintien sur notre territoire des centres de décision est aussi posée par les restructurations qu'elle entraîne.

A l'image de ce que traverse la France, nous avons le sentiment d'une perte de substance industrielle de notre économie. En réponse, le rôle de l'action publique est de fixer un cap et de participer à la mobilisation des acteurs



Dans ce contexte très spécifique, la première étape est de réaffirmer l'importance de l'industrie pour notre région. Rien ne serait pire que d'abandonner le combat industriel et de chercher à se reposer exclusivement sur de l'économie résidentielle. Ce n'est pas mon choix. A l'inverse je considère qu'il nous faut s'appuyer sur nos filières historiques, qui ont fait le « miracle breton » et saisir les opportunités liées à l'environnement pour développer de nouvelles filières. C'est le sens de la « glaz économie », l'économie verte et bleue pour reprendre le sens du mot breton glaz. Des couleurs qui représentent à la fois ce qu'est l'économie bretonne d'aujourd'hui et ce qu'elle pourrait être demain en devenant plus « verte ».

L'illustration concrète la plus récente de cette nouvelle économie bretonne est le pacte électrique breton voté lors de la session d'octobre du conseil régional.

Nous le savons, notre région vit dès les premiers jours d'hiver avec un risque permanent de rupture électrique. Risque difficilement tolérable pour les citoyens, pour les entreprises mais aussi pour des investisseurs.

Pour répondre dans la durée à ce risque, trois réponses ont été identifiées : l'économie d'énergie, la production d'électricité décarbonée, la construction d'une centrale d'appoint à la pointe bretonne. Ces trois axes ont tous des impacts directs pour



notre économie. C'est ainsi le cas de la filière énergies marines avec dans un premier temps le développement de l'éolien offshore. Un seul chiffre : la production possible de 500 MW avec cette technologie au large des Côtes d'Armor représente un investissement estimé à 1,6 milliards d'euros. Un potentiel à saisir pour les entreprises bretonnes qui auront su se diversifier vers ces nouveaux marchés.

Cet exemple illustre aussi l'importance de la mobilisation des entreprises sans laquelle aucune action économique ne peut réussir. Ce rôle de mobilisation est celui que j'attends de l'agence économique de Bretagne. Une fois la fusion avec Bretagne Innovation réalisée, elle deviendra l'outil opérationnel de la stratégie économique régionale, capable d'anticiper les mutations de nos filières historiques, de contribuer à l'émergence de nouvelles filières et pour cela de mobiliser et coordonner les différents acteurs concernés.

La Bretagne est à la fois une terre de force et une terre de liens. Deux attributs indispensables pour réussir notre mutation économique. Ce sera l'une de mes priorités pour les quatre ans qui viennent.



> Le groupe apporte une réponse globale en matière de production et d'utilisation d'énergie.

Aiguillon Construction (Rennes)

Notre politique de développement durable fait partie des gènes du métier

« Elle repose sur la permanence, l'itération et l'intégration »

La SA d'HLM est engagée dans le DD de longue date. Elle allie l'économique et le social pour offrir un rapport qualité-prix optimal à des personnes sous plafond de ressources. Enfin, sa démarche environnementale est stratégiquement et culturellement intégrée.

Présente dans 140 communes de la Bretagne historique, l'entreprise centenaire gère des activités de gestionnaire immobilier, promoteur et aménageur. Son directeur, Denis Bimbenet, la définit comme « une SA d'HLM de droit privé à lucrativité limitée : les dividendes

d'Aiguillon Construction sont fixés au taux du Livret A majoré de 1,5 % ». Si elle n'emploie un chargé de mission DD que depuis 2004, elle gère les trois piliers du DD depuis très longtemps.

Chargée d'une mission de service d'intérêt général, elle conjugue l'économique et le social « qui font partie des gènes du métier. » L'alliance mène au rapport qualité-prix optimal pour des personnes sous plafond de ressources. La PME s'inscrit dans une « spirale d'amélioration continue de service, de produit et de relation client ». Elle se traduit par une charte d'engagement de service labellisée en 2004 et, pour l'ensemble des activités, par la certification Iso 9001 en 2009 et Iso 14001 cet été.

Ici, pas de système plaqué. Ni segmenté. Alors, au lieu d'un processus qualité environnement spécifique, celui-ci « s'insère dans l'ensemble des dispositifs. Tout est stratégiquement et culturellement intégré. Notre politique repose sur la permanence, l'itération et l'intégration ». L'adhésion des salariés tient à l'ancienneté de la démarche et aux actions pour l'assimiler. La stratégie place favorablement Aiguillon sur le marché, mais « nous ne l'avons pas adoptée pour cela ! »

Ainsi, pas question d'engager la démarche en externe sans l'appliquer en interne. Tri des déchets, économies d'énergies, réduction des consommables, plan de circulation... Les salariés s'y sont



> Caroline François, chargée de mission Développement Durable, fait connaître, impulse et accompagne la démarche, dans le cadre d'un rôle transversal. Ensuite, chaque service et chaque salarié prennent le relais.

d'abord collés et ne comprendraient plus le sur-place, motivés par un réseau interne de correspondants Environnement.

« Une coproduction de l'usage des lieux »

Aiguillon livre quelque 450 logements neufs par an et en gère plus de 11 000 en location. « La rénovation doit être aussi exemplaire que le neuf » et la PME y investit jusqu'à 15 M€ par exercice, avec, pour chaque programme, un pan environnemental. En 2010, le comptage individuel d'eau froide responsabilise 85 % des locataires. Et fini les peintures glycéro comme les « très polluants », produits chlorés pour laver les façades, remplacés par des substances neutres.

La normalisation des systèmes d'économie d'eau fait baisser la consommation jusqu'à 20 % ; « pas neutre pour un budget modeste ». L'expérimentation et l'évaluation précèdent toute généralisation de mesures. Certaines, d'apparence séduisante, se révèlent sans intérêt, comme la récupération des eaux de pluie à l'investissement trop élevé.

Les panneaux solaires « sont à la limite », avec 50 % d'économie sur l'eau chaude (jusqu'à 5 € par mois et par logement).

« Nous devons toujours gérer des arbitrages qui intègrent l'environnement ». Cette dynamique prend tout son sens en se prolongeant avec les habitants et « boucle avec le social ». Elle passe par l'explication de l'intérêt des outils mis à leur disposition, l'incitation à une réflexion comportementale et aboutit à « une coproduction de l'usage des lieux ».

L'entreprise travaille avec les collectivités, bureaux d'études et architectes pour réduire l'impact de son bâti neuf sur le milieu naturel : énergie, gestion des déchets, eau, gaz à effet de serre, abords... « Nous savons que nous ne ferons pas tout à la fois ; ce n'est pas gênant. » Aiguillon s'inscrit dans la durée ; elle emprunte sur 50 ans pour construire.



> Aiguillon Construction est l'une des rares de son secteur en France et la seule du Grand ouest à afficher les deux certifications Iso 9001 et 14001 pour l'ensemble de ses activités.



Jean-Louis TOURENNE, Président du Conseil général d'Ille-et-Vilaine.

UNE AMBITION DURABLE POUR LE TERRITOIRE

Les actions du Département en matière de développement durable portent en priorité sur les économies d'énergie et la promotion des énergies renouvelables. Pourquoi ?

Notre département est territoire-pilote dans le programme européen PRACTISE qui s'attache à rendre les habitants plus citoyens dans la consommation et la production d'énergie. Nous avons ainsi encouragé l'installation d'une filière bois dans le logement collectif ou encore le recours à l'énergie solaire notamment dans le logement social. Par ailleurs, nous soutenons actuellement un programme de recherche avec Véolia et l'école de Chimie de Rennes pour exploiter la biomasse et trouver un débouché à l'excédent d'azote produit par l'agriculture bovine.

Ayant la compétence obligatoire des transports départementaux, nous avons fait en sorte que la moitié de notre flotte d'autocars (120 véhicules) roule au diester.

A l'initiative de Force 5 (regroupement des chambres consulaires du département), nous avons aussi accompagné et soutenu financièrement la création du cluster "Eco-origine" qui entend valoriser les éco-activités. Cette initiative fait suite à l'étude menée par Jacques Brégeon sur la valorisation de l'innovation dans ce secteur et ouvre de belles perspectives en matière de recherche et de valorisation de produits performants, en particulier dans l'éco-construction et le traitement intelligent de l'eau. Une cinquantaine d'entreprises et des organismes publics et privés s'y retrouvent aux côtés de la CCI et du Département. En outre, nous collaborons étroitement avec J. Brégeon pour qu'une antenne du Collège des Hautes Études en Environnement et Développement Durable s'installe en Ille-et-Vilaine.

Le développement durable a également un volet social ?

Le développement durable, c'est trois axes : l'environnement, l'économie et l'humain, auxquels d'ailleurs nous pourrions ajouter un quatrième : la transparence. Ainsi nos politiques sont toutes empreintes du volet social qui est un axe prioritaire de notre action.

Par exemple, nous avons signé avec les fédérations professionnelles connaissant des difficultés de recrutement (bâtiment, transport, hôtellerie...) une charte par laquelle nous nous engageons à assurer un suivi social des personnes recrutées. Résultat : elle a permis de recruter 750 personnes dont 45% en CDI.

J'ai été étonné par la volonté de suivi et d'accompagnement manifestée par les chefs d'entreprises. Cette coopération remarquable s'est aussi traduite dans la gestion d'Edifice, déclinaison du programme européen Equal et a permis de ramener à l'emploi 215 personnes qui en étaient très éloignées.

Enfin, autre exemple, la mise en place du RSA s'est accompagnée de l'instauration de "sas", qui ouvrent aux bénéficiaires de ce



dispositif la possibilité de faire un stage d'immersion d'une durée de 15 jours leur permettant de valider un projet professionnel.

Qu'en est-il du volet économique ?

Très frappé par la fermeture du site rennais de STM Microelectronics, j'ai réfléchi aux moyens d'éviter qu'un tel événement ne se reproduise.

La première réponse a été d'investir massivement, malgré la crise, 215 millions € cette année, contre 185 millions € les années passées, pour soutenir l'emploi et la capacité à exporter.

Constatant que l'Ille-et-Vilaine propose aux entreprises un environnement particulièrement favorable en matière de formation, de services publics et de recherche, nous avons, en deux ans, multiplié par sept les crédits « Recherche ». Par ailleurs, nous sommes à l'origine du projet Bioagropolis qui est un technopôle regroupant le laboratoire départemental d'analyses, celui de l'Afssa et des entreprises spécialisées en biotechnologies, qui verra le jour à Fougères en 2012. C'est un vrai projet structurant, à la fois porteur d'innovations et facteur important d'aménagement du territoire.

Nous avons élargi les missions affectées à IDEA 35 qui apporte son expertise dans l'aménagement des zones d'activité. Nous avons également choisi de demander aux entreprises de financer le fonds de revitalisation industrielle lorsqu'elles signent un plan social pour plus d'efficacité dans les actions de reclassement et de formation.

Le comité de veille et de prospective a rendu son rapport définitif en juin dernier. Il vient lui aussi nourrir notre volonté d'un développement durable fondé sur l'économie de la connaissance.

L'emploi est un sujet d'attentions quotidiennes. Nous y travaillons et continuerons d'y travailler. Afin que l'Ille-et-Vilaine reste en avance, il nous faut garder et améliorer encore son dynamisme à la fois social, économique et environnemental.



Idea 35

Le Développement Durable « implique un changement d'état d'esprit » Souvent une succession de petites choses

Agence de développement économique, Idea 35 travaille de longue date le pilier social et avait beaucoup à faire sur celui de l'environnement. Ce n'est que la conjonction des trois qui fait une vraie démarche de DD selon son directeur.

Le directeur d'Idea 35 défend une approche « originale » du DD, qui implique « de changer d'état d'esprit. Nous ne déguisons pas des actions de commodité pour faire croire qu'elles ont été mises en place pour répondre » au DD insiste Andrea Ravarino. Pour une PME de taille comparable à l'agence, la démarche DD « peut consister à réduire l'impact de tous ses faits et gestes sur son environnement. »

Le levier économique est limité pour Idea 35. L'association loi 1901 doit équilibrer son bilan et « utiliser ses fonds au mieux ». Elle continue à renforcer le pilier social, notamment via la poursuite de son « ambitieuse » politique de formation et l'amélioration du bien-être des salariés dans leur cadre de travail et leur mission. Mais à l'origine, « nos efforts en matière sociale ne s'inscrivaient pas » dans le DD, souligne le directeur.

Idea 35 « avait beaucoup à faire » en matière environnementale. Sa démarche, « empirique et incrémentale, part de l'analyse des pratiques pour améliorer les points faibles. On avance en cherchant à faire mieux ; quand on se trompe,

on revient sur nos pas ! »

L'exemple du papier illustre le propos. Idea 35 utilisait du papier « normal », sans souci de provenance. Puis elle s'est fournie en papier certifié FSC¹ ou PEFC²... avant d'en connaître l'origine. Elle pouvait « être celle d'une forêt portugaise d'eucalyptus, exploitée comme du maïs en France. Ce mode de culture, certifié durable, nuit à la biodiversité. »

« Il n'existe pas de réponse dogmatique »

D'où l'usage de papier recyclé. Mais pas si simple : il en existe deux types. Le très blanc découle de déchets de papeterie, vierges pour l'essentiel. Le vrai recyclé, au rendu moins flatteur, provient d'une filière de recy-

clage, en général du Danemark ; trouver un fournisseur français tient de la gageure. « Il n'existe donc pas de réponse dogmatique, d'où notre empirisme. Une solution bonne aujourd'hui peut laisser place à une meilleure dans six mois. »

Les actions d'une activité de services portent souvent sur « de petites choses ». Les salariés gèrent leurs déplacements différemment. Ils s'efforcent d'adapter l'horaire d'un rendez-vous si le train en dessert le lieu et calent les réunions en fonction du mode de transport. Enfin, « nous offrons toujours du co-voiturage quand nous organisons des réunions publiques, en lien avec des associations spécialisées ».

Idea 35 « consomme l'énergie a minima », grâce à la généralisation des ampoules basse consommation et à l'extinction des veilles le soir. Encore, choisit-elle un fournisseur qui l'alimente en électricité issue de ressources renouvelables, « au moins en partie ». Cependant, le directeur reste lucide. « Ce choix est facile, car nous consommons peu » et un usage moindre compense l'infime surcoût.

Les déjeuners de travail se faisaient autour de plateaux repas, « commandés sans réflexion particulière... Nous avons recherché un traiteur » acteur du DD. Quelqu'un qui privilégie les produits locaux, de saison, réduit les emballages et évite les doses individuelles de condiments, « rarement utilisées... ».



¹ Le label FSC (Forest Stewardship Council) garantit que le papier provient de forêts aménagées de façon durable.

² Le label PEFC (Programme for the Endorsement of Forest Certification Schemes) est le pendant du précédent.



GUY CANU, Président de la CCI Rennes Bretagne.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE FAIT PARTIE DE LA DÉMARCHE QUALITÉ Il oblige à une approche optimale de ses trois piliers et à une vision mondialisée

IDEA 35 EN BREF

Deux pôles structurent l'agence de développement économique d'Ille-et-Vilaine. L'un détecte les entreprises exogènes porteuses d'un projet de développement et les accompagne dans leur installation sur le département. L'autre œuvre au renforcement de l'attractivité des territoires d'Ille-et-Vilaine, accompagnant les communautés de communes et d'agglomération dans leur stratégie de développement économique.

Les éco-activités représentent le moteur de la croissance de demain et l'avenir est au produit intelligent, qui donne juste ce que l'usage nécessite. Le DD conduit à penser simple et le label DD va s'imposer comme un atout de commercialisation.

Le développement durable (DD) ne se décrète pas, il résulte d'une implication progressive. Il fait aujourd'hui partie de la démarche qualité d'une majorité de chefs d'entreprise. La CCI incite depuis plus de 10 ans les PME à participer à Pollutec ; elle y accueille les adhérents de Bretagne éco-entreprises sur un vaste stand breton. La dynamique du salon a induit une démarche structurée de DD, transversale comme l'est l'international. Elle ne s'improvise pas, mais nécessite de sensibiliser et accompagner les salariés. Global par nature, le DD exige une approche optimale de ses trois piliers et une vision mondialisée !

Il impose de définir une stratégie et des priorités comme, par exemple, celle de l'intelligence de l'eau. Il y a beaucoup à faire pour en rationaliser l'utilisation. Elle nécessite des schémas d'économie, au plan de la consommation comme du milieu, celui qui couvre les 4/5è de la surface du globe. L'éco-construction intéresse le secteur très dynamique du bâtiment neuf ou à rénover. L'avenir est à l'énergie positive, mais il reste d'énormes gains à faire avec les matériaux. On n'en mesure pas l'importance, mais on sait sur quoi les efforts doivent porter.

Tout est mouvant, complexe et ramifié

Le label DD va s'imposer comme un atout de vente, même dans les pays en voie de développement et plus vite qu'on ne le croit : ils éviteront nos erreurs. La croissance passera par les éco-activités, demain déterminantes en terme de rentabilité. Le DD amènera les entreprises à investir dans des produits à durée de vie plus longue ; les effets de mode vont s'atténuer.

Nous sommes à l'aube d'une révolution qui fera du consommateur le donneur d'ordre, comme c'est déjà le cas dans les process informatiques. L'avenir est au produit intelligent, qui donne juste



ce que l'usage nécessite. 80 % des déplacements en voiture se font à moins de 200 km du domicile. Est-il rationnel de déplacer 2 tonnes d'acier pour une personne ? Le « *moteur dans les roues* » Michelin représente le concept le plus évident de la voiture du futur et la pile électrique la solution dans bien des cas.

LE CLUSTER ECO-ORIGIN

Il résulte d'une démarche initiée en 2007 entre le Conseil général d'Ille-et-Vilaine, Rennes Métropole, la Région, Bretagne éco entreprises et la CCI Rennes Bretagne. Il réunit des acteurs des éco-activités qui mettent en commun des informations, des moyens en expertise et cumulent des stratégies pour optimiser leurs actions. Déjà, plus de 80 entreprises y adhèrent.

Ses objectifs : Mettre les acteurs en réseau pour faciliter l'accès des PME aux financements nécessaires à leur développement, aux innovations et aux compétences indispensables à leur évolution.

Ses orientations : Stimuler l'innovation et l'intégration des technologies propres ; développer les compétences et les emplois liés aux éco-activités et renforcer l'attractivité du territoire pour les investisseurs. www.rennes.cci.fr/fr/innover-anticiper/eeco-activites/cluster-eco-origin.aspx

Le DD conduit à penser simple, d'où une rupture technologique prévisible et des phénomènes inévitables. Nul n'en connaît les conséquences, mais trop de monde n'en voit que les aspects négatifs. Or, des véhicules plus simples seront moins coûteux, donc abordables pour un plus grand nombre...

La redistribution des cartes s'ébauche. A chacun de se placer sur un système d'innovation permanente, où tout est mouvant, complexe et ramifié. Le temps du patron solitaire est terminé ; place au travail collaboratif !

La CCI stimule l'innovation dans les éco-activités avec le concours Crisalide. La rencontre des idées et de l'ingénierie de projet génère des success-stories ; un effet boule de neige se distingue après seulement deux éditions.

En lançant le **cluster Eco origin** en juin 2010, la CCI Rennes Bretagne veut donner encore plus d'élan à la croissance verte et permettre aux entreprises du territoire de bénéficier des compétences d'un réseau local pour décupler la puissance de leurs projets éco-activités.

¹ Salon international des équipements, des technologies et des services de l'environnement. Sa 24e édition aura lieu du 30 novembre au 3 décembre 2010 à Lyon.

² Créée à l'initiative des entreprises du pavillon régional au salon Pollutec, elle assure la fédération, le développement et la promotion des éco-entreprises de Bretagne : celles produisant biens ou services pour mesurer, prévenir, limiter ou corriger les atteintes à l'environnement.

PSA Peugeot-Citroën Rennes

Le développement durable est un état d'esprit

Entretien avec Jean-Marie DAILLAND, Directeur du centre de production



> Jean-Marie Dailland, directeur du centre de production



Qu'est-ce que le développement durable pour l'usine PSA La Janais?

Jean-Marie Dailland : Le développement durable ne se limite pas à des processus, c'est d'abord un état d'esprit qui anime l'ensemble du groupe, jusqu'à nos fournisseurs. Cette démarche est portée par une organisation et pilotée par la direction des services techniques, les Ressources Humaines et le service Environnement. Elle associe et responsabilise l'ensemble du personnel.

A quels points en particulier s'attache cette démarche ?

J-M D : Dans le domaine de l'environnement, nous travaillons en particulier les consommations d'énergie, la qualité de nos rejets atmosphériques, la consommation d'eau, le tri à la source et la

gestion des déchets...

Les problématiques de pollution de l'air dans l'industrie automobile sont liées principalement au process peinture. Au fil des années, des investissements importants ont été réalisés : concentrateur, incinérateur...

De plus, les processus de production ont évolué vers des applications de peinture hydraudiluable. Ainsi, les rejets de COV (composés organiques volatils) sont passés de 6 kg à 4,6 kg par véhicule en 5 ans ce qui est très inférieur aux seuils réglementaires.

Autre exemple : celui des emballages. Nous avons développé des emballages durables en lieu et place des emballages jetables (palettes et cartons). Nos efforts ont été payants : de 20 kg d'emballage par véhicule il y a quelques années nous sommes passés à moins de 9 kg avec l'arrivée de la nouvelle 508.

L'ensemble du personnel de l'usine est très impliqué dans le tri des déchets à la source. Au delà des métaux qui sont recyclés dans la filière sidérurgique, 80% de nos déchets sont valorisés. A noter qu'en 2011 nous atteindrons l'objectif de zéro déchet enfoui en décharge.

La volonté du Groupe est de se positionner très en amont des exigences réglementaires.

Quelle perception ont les collaborateurs de votre démarche ?

J-M D : On enregistre une vraie adhésion au projet environnemental. Un réseau de correspondants Environnement est en place dans chaque atelier de notre centre de production. Chacun d'entre eux peut ainsi répondre directement aux interrogations des salariés et animer au quotidien les process en matière de développement durable.

Le plan de communication annuel intègre le volet environnemental par des informations régulières à l'ensemble des collaborateurs.

La santé au travail est un volet important de nos démarches managériales. Un système de management de la sécurité au travail est en place depuis de nombreuses années. Il permet en outre de développer un état d'esprit de prévention et des comportements exemplaires à tous les niveaux

Qu'en est-il de la parité et de l'employabilité ?

J-M D : Notre centre de production est le site le plus féminisé du groupe (21% du personnel).

De nombreuses actions ont été développées pour encourager la mixité. Un réseau de 60 femmes occupant des postes clés du Groupe a été mis en place. Pour les candidatures sur



Daniel DELAVEAU, Maire de Rennes et Président de Rennes Métropole.

LES ACQUIS

Rennes Métropole et les communes de l'agglomération jouent un rôle central en matière de développement durable du territoire. Les grands axes de notre politique - Programme local de l'habitat ambitieux, réseau de transports performant, gestion des déchets, etc. - poursuivent l'objectif de permettre un développement harmonieux de notre agglomération. L'éco-cité ViaSilva, qui verra le jour à l'horizon 2040, sera d'ailleurs emblématique de cette politique, en articulant stratégie d'aménagement et stratégie de transports. Jouer un rôle central en matière de développement durable, cela veut dire donner l'impulsion : Rennes Métropole et 33 communes de l'agglomération ont pris l'engagement de réduire les émissions de CO² du territoire métropolitain de 20 % d'ici 2020. Nous souhaitons entraîner l'ensemble des acteurs socio-économiques dans notre sillage, et les accompagner étroitement dans leurs efforts en matière de développement durable. Le Conseil de développement du Pays de Rennes (Codespar) doit d'ailleurs bâtir un dispositif d'engagement de ces acteurs autour du nouveau Plan climat-énergie de Rennes Métropole, que nous avons voté en octobre.

Cette ambition s'est notamment traduite, depuis 2004, par un accompagnement des employeurs dans l'établissement de leur Plan de déplacements entreprise (PDE). Rennes Métropole les aide à optimiser les déplacements induits par leur activité, ce qui recouvre des problématiques multiples (stationnement, déménagements, coût des déplacements pour les salariés...). Cette démarche citoyenne donne des résultats probants : à ce jour, plus de 50 établissements publics ou privés représentant plus de 43 000 salariés se sont engagés dans cette démarche. Au nombre d'entre eux, on trouve PSA, Technicolor, Canon ou encore le Crédit Agricole.

L'AVENIR

La hausse structurelle des prix de l'énergie et les impératifs de développement durable signifient que nous devons, collectivement, avec les entreprises, anticiper et accompagner les mutations économiques qui s'annoncent. Il faut travailler sur les possibilités de "croissance verte" et le développement des éco-activités. C'est notamment le rôle du Codespar, de la MEIF ou du cluster Eco-Origin, auquel Rennes Métropole participe.



A titre d'exemple, avec la généralisation fin 2012 de la norme Bâtiment basse consommation (BBC), nous devons aider la filière du Bâtiment à opérer sa mue vers la construction durable. Cela passe par un « verdissement » des emplois de cette filière, qui suppose un important effort de formation. L'Exploratoire, lieu dédié à la découverte des métiers qui ouvrira ses portes début 2011, comprendra un espace dédié aux éco-activités, notamment dans le bâtiment. Pour accompagner cette mutation, Rennes Métropole a également initié la démarche partenariale "BBC pour tous 2012", qui a reçu le prix Fimbacte 2010.

Dans le secteur de l'automobile, Rennes Métropole s'associe de manière volontariste au plan Véhicule vert breton, piloté par l'Agence économique de Bretagne. Il y a là un enjeu stratégique pour les entreprises et les emplois de la filière. J'ai signé une charte qui engage l'agglomération dans la mise en place d'infrastructures destinées aux véhicules électriques et hybrides, notamment pour permettre le déploiement d'un système de recharge de ces véhicules accessible au public. Nous réfléchissons aussi, avec nos partenaires, au lancement d'une expérimentation de véhicules électriques sur l'axe Rennes - Saint-Malo.

un poste important, l'équipe dirigeante souhaite qu'il y ait au moins une candidature féminine.

L'employabilité des personnes à mobilité restreinte fait également partie des valeurs de l'entreprise. Ceci concerne 11 % des salariés à Rennes et 14,6% avec les entreprises extérieures pour une obligation légale de 6%. PSA attend de ses fournisseurs un engagement similaire.

Quelles sont les perspectives d'activité du site ?

J-M D : Avec le lancement de la nouvelle Peugeot 508 qui sera commercialisée en mars 2011, l'activité du site va progresser de plus de 60% en 2011 par rapport à 2010. Nous allons créer une troisième équipe (équipe de nuit) en mars 2011, ce qui représente environ 600 personnes. Pour cela, nous allons faire revenir progressivement les salariés qui étaient en prêt dans d'autres usines du Groupe (450 personnes) et nous aurons recours à du personnel intérimaire.

Cette nouvelle voiture sera équipée en 2012 d'une motorisation hybride. Dans ce domaine des véhicules décarbonés, nous allons participer prochainement à une expérimentation avec Rennes Métropole et la région Bretagne qui concernera une centaine de véhicules électriques.

Comme vous le constatez, nous sommes très engagés dans les actions nous permettant de réduire notre empreinte carbonée.

> www.developpement-durable.psa.fr

HPC Envirotec (Saint-Erblon)

Le spécialiste de l'analyse et la réhabilitation des sites pollués

Son offre s'étend de l'ingénierie à la solution clé en main

HPC Envirotec guide les entreprises dans une stratégie responsable en matière de sites et sols pollués et apporte la sécurité juridique et financière dans leurs projets de développement. Acteur de la santé environnementale, elle contribue à une économie saine et durable.



> Frank Karg,
PDG HPC Envirotec

D'anciennes activités à risques de pollution de sites ICPE - ou pas - peuvent engendrer des aléas qu'un dirigeant ne doit pas ignorer. HPC Envirotec SA, à Saint-Erblon, spécialiste de la réhabilitation de sites pollués, offre des solutions environnementales allant de l'ingénierie

à la réhabilitation clé en main. Elle guide ses clients dans l'établissement « d'une stratégie responsable en matière de sites et sols pollués et tout au long de leur projet de réhabilitation. Dans tous les cas, nous intervenons pour éviter des dégâts ultérieurs, des problèmes de santé et des difficultés juridiques et financières », explique son PDG, Frank Karg.

La PME réalise, partout dans le monde, des audits d'identification du passif environnemental et HSE des sites en cas d'achat ou de vente. Ils révèlent les risques environnementaux, financiers et juridiques des pollutions, établissent la (non) conformité des installations et les éventuels risques associés afin de maîtriser la sécurité de l'investissement.

Elle évalue les risques pour la santé à partir d'analyses toxicologiques

« en cas de continuité d'exploitation ». Dans un contexte préventif, il s'agit d'apporter de la transparence pour réduire au maximum les risques financiers et assurer que le passif environnemental soit budgétisable.

En cas de cessation d'activité d'une installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE), elle accompagne les dirigeants pour assurer la sécurité budgétaire et juridique de l'opération et assure la remise en état des lieux.

Elle intéresse aussi le management immobilier et d'urbanisme. Des clients demandent un diagnostic systématique avant toute opération pour « sécuriser l'investissement au plan financier, juridique et environnemental ».

Son offre intègre la dépollution de sites et l'intervention en cas de pollution chimique spéciale et militaire.

Parfois, des produits interdits depuis longtemps subsistent sur des sites pollués. Elle les identifie, détermine la technologie utile à mettre en œuvre et peut réaliser le travail de réhabilitation.

HPC Envirotec SA a créé un service Energies renouvelables en 2008, « pour une bonne synergie » entre le pilier environnemental et le DD que « nos audits peuvent intégrer ». Ils aboutissent alors au diagnostic de mesures à même « de rendre les processus de production plus propres », d'améliorer les conditions de travail et la rentabilité de l'entreprise.

Les audits révèlent souvent « des difficultés d'origine comportementale des employés ». Elle pallie par des formations aux mauvaises habitudes et rend les salariés proactifs.

SMICTOM DU NAR Moins de déchets mieux valorisés

L'action "Entreprises témoins" prépare le terrain auprès des PME

Le Syndicat mixte de collecte et traitement des ordures ménagères du Nord de l'arrondissement de Redon (Smictom du Nar) gère 42 000 tonnes de déchets ménagers et assimilés (DMA⁽¹⁾), produits par 80 000 habitants, 980 PME (plus de 60 % de celles⁽²⁾ du territoire) et 1 600 TPE. Les premières versent une taxe en fonction du volume des bacs fournis et les secondes un forfait minimal sans bac de plus. Dans le cadre de son Programme local de prévention des déchets conclu avec l'Adème en novembre 2009, il s'est engagé

à baisser l'ensemble des déchets de son territoire de 7 % en 5 ans.

Dès 2008, il lançait "Foyers témoins", une action auprès de particuliers candidats en vue d'identifier les clés de réussite de son objectif 2015. En juillet dernier, il a démarré "Entreprises témoins" avec un objectif de trente entreprises. « L'opération permettra de mieux identifier la nature des déchets en fonction des diverses activités et de mieux évaluer leurs volumes » explique Guillaume Boucherie, directeur du Smictom du Nar. Cette connaissance

servira à arrêter « une méthodologie et des pistes d'actions généralisables », pour en réduire la production et en optimiser le traitement.

Les enseignements de l'opération seront appréhendés sur l'aspect économique. « Nous mesurerons le coût de la démarche pour chacune des entreprises et sa facilité de mise en œuvre. » Guillaume Boucherie espère qu'ils permettront de montrer « que la réduction des déchets peut avoir un impact financier positif pour les entreprises ». Un aspect des plus incitatifs.

L'UE35 participe à cette action en apportant une expertise sur la spécificité des déchets d'entreprises et en réalisant des diagnostics, conjointement avec Performance Bretagne environnement Plus (PBE+). "Entreprises témoins" réunit de nombreux autres partenaires : l'Ademe, Cape 137, la Chambre des métiers et de l'artisanat d'Ille-et-Vilaine, le Programme européen Leader, le Pays des vallons de Vilaine et le Pays de Redon et de Vilaine.





HPC ENVIROTEC EN BREF

L'entreprise réalise 9 M€ de CA (70 % d'ingénierie - 25/ 30 % d'export) et emploie 60 salariés : à côté de Rennes et dans ses agences d'Evry ou d'Aix-en-Provence. Elle intervient pour le compte de grands groupes, PME, administrations, investisseurs, promoteurs et armées. Menant diverses missions. Elle :

- Identifie et caractérise les zones de pollution potentielles au droit d'un site et des bâtiments;
- Évalue la qualité du sous-sol à l'aide d'investigations et d'analyses en laboratoire ;
- Évalue la qualité des milieux d'exposition (air, végétaux, eau, viande consommée...).
- Définit les opérations et coûts de réhabilitation pour rendre compatible l'impact sanitaire d'un site avec son usage futur ;
- Garantit l'absence de risques sanitaires inacceptables pour les usagers (futurs) au droit d'un site.

ADEME



L'ADEME ACCOMPAGNE LA MISE EN ŒUVRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

ELLE PROPOSE UNE GRANDE DIVERSITÉ D'AIDES TECHNIQUES, METHODOLOGIQUES ET FINANCIÈRES

L'éditorial électronique de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie plante le décor : « *Le développement durable se place au cœur des actions de l'Ademe* »... Sa mission en fait l'un des acteurs clés de la mise en œuvre du Grenelle 2 de l'environnement. Elle passe par la sensibilisation des entreprises au DD, l'aide à la mise en œuvre de démarches dans ce sens, au déploiement de méthodes de management environnemental, à l'aide à la réalisation de bilans carbone, à la promotion de la consommation durable et le financement de différents projets.

Toutefois, les piliers économique et social induisent des notions de retour sur investissement qui peuvent amener l'agence à moduler ses aides, notamment dans le cas de celles aux études et à l'investissement. Il s'agit d'un souci de bonne gestion de l'argent public et d'évitement des distorsions de concurrence entre entreprises.

L'Agence a une approche très environnementale, considérant que les bons projets environnementaux le sont généralement au plan économique. Les informations sur son offre aux entreprises se retrouvent sur www.ademe.fr, rubrique « offre Ademe », sous-rubrique « entreprises »

Diagnostic énergétique : bilan de la situation énergétique, état des besoins, estimation des potentiels d'économies et définition des actions nécessaires. Conseils méthodologiques et techniques, soutien financier au pré-diagnostic et à l'accompagnement de la mise en œuvre des actions d'économie d'énergie.

Eco-conception et achats éco-responsables : mise à disposition gratuite du « Bilan produit », outil informatique basé sur la notion de cycle de vie. Il aide à évaluer les impacts environnementaux de produits fabriqués. www.ademe.fr/bilanproduit. Aides financières possibles.

Polluants atmosphériques : Des techniques de réduction ou de traitement des polluants montrent encore des freins technico-économiques. L'Ademe propose un soutien technique, méthodologique et financier sur des projets dépassant la réglementation ou faisant évoluer les méthodes et techniques via la recherche et l'innovation.

Bilan technique des émissions polluantes : accompagnement par un suivi et un soutien méthodologique, par la mise à disposition de cahiers des charges spécialisés et par une aide financière à la réalisation d'études : pré-diagnostic, diagnostic, étude de faisabilité d'un plan de réduction. En matière de projet d'investissement, elle apporte une aide financière structurée sur trois types de projets : premières réalisations industrielles, mise en œuvre des meilleures pratiques et opérations de diffusion..

Responsabilité liée aux impacts sur l'environnement : l'entreprise doit engager des actions dans le but de les réduire. Pour qu'elles s'intègrent dans une stratégie globale de progrès et de performance, l'Ademe

propose un accompagnement technique, méthodologique et financier.

Déchets : comment diminuer leur coût de gestion, réduire leur production ou mieux les valoriser ? L'Ademe accompagne et finance un diagnostic de prévention et de gestion des déchets, la mise en œuvre d'une démarche d'éco-conception, l'étude d'un projet, un investissement allant dans ce sens. Idem pour les prestataires de services dans le domaine de la collecte, du traitement ou du recyclage des déchets ayant un projet qui s'intègre dans ces objectifs.

Diagnostic « effet de serre » : suivi technique et méthodologique de la mise en œuvre de solutions performantes de réduction des émissions, financement d'un expert « carbone » pour réaliser un diagnostic « effet de serre » et accompagner la mise en œuvre des actions de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Approches environnementales adaptées aux PME : Leurs dirigeants sont de plus en plus concernés par les questions environnementales, mais certains redoutent la difficulté et le coût de la certification Iso 14001. L'Ademe leur propose un accompagnement technique, méthodologique et financier pour la réalisation d'un pré-diagnostic et la réalisation d'un état des lieux ou à la mise en œuvre d'un système de management environnemental.

Aide à la décision : Elle vise à répondre aux questions en matière d'énergie et d'environnement, de soutenir la recherche de solutions performantes et adaptées, d'accompagner l'entreprise pour faire évoluer ses pratiques et techniques.

1 Déchets non dangereux des ménages ou provenant des entreprises, artisans, commerçants, écoles, services publics, hôpitaux, services tertiaires et collectés dans les mêmes conditions. 2 Les entreprises qui n'adhèrent pas au Sinctom revalorisent leurs déchets par leurs propres moyens.



Retis communication (Montauban-de-Bretagne) La société de service pratique l'éco-conception Elle utilise une méthodologie en 12 critères

La PME pilote l'éco-conception à l'aide du référentiel Iso 14062:2002. Elle évalue ses « partenaires-fournisseurs » à partir de 12 critères, dont 3 majeurs : consommation d'énergie, dissipation thermique et poids des équipements.

Rétis Communication « a posé la première pierre » de sa démarche de DD en février 2007, en adhérant « au Global compact⁽¹⁾ » explique Anne Strugeon, sa responsable QSE. En parallèle, elle initie une démarche environnementale plus poussée, qui aboutit à la certification Iso 14001 en 2009. Dans un tel contexte, l'éco-conception s'imposait !

Le référentiel 14001 prévoit l'identification des impacts environnementaux. « Nous avons réalisé que notre activité d'intégrateur réseau en généralit de nombreux chez nos clients. » Or, l'éco-conception permet le juste milieu entre l'atteinte des performances techniques et environnementales. La responsable QSE s'appuie sur la norme Iso 14062:2002⁽²⁾ pour sa mise en œuvre.

Cette norme guide l'analyse du cycle de vie des produits, de leur fabrication à leur démantèlement. Elle évite aussi de déplacer une problématique d'un volet du cycle à un autre et « aide à prendre du recul ». Rétis n'étant pas fabricant ; la PME a donc évalué ses « partenaires-fournisseurs » sur la base de 12 critères, dont 3 majeurs. Le premier repose sur la consom-

mation en énergie des produits, le deuxième sur leur dissipation thermique. « La clim » des locaux techniques sera alors dimensionnée en fonction de leur dégagement de chaleur. Le troisième facteur primordial vise le poids des équipements qui impacte le transport et le démantèlement en fin de vie. Rétis a choisi d'introduire un critère d'innovation environnementale pouvant aboutir à « valoriser le partenaire-fournisseur réalisant un progrès notable ». Lors d'un changement de gamme par exemple, l'amélioration du produit qui permettrait le pilotage de la consommation énergétique serait valorisé. « Ce critère est générique, faute de connaître l'évolution des produits dans l'avenir. »

La recyclabilité de l'emballage et la conformité réglementaire sont également intégrées.

« Une vraie valeur ajoutée »

Tous les ingénieurs « avant-vente » ont été formés à l'éco-conception par un cabinet spécialisé. « Ils doivent à présent susciter l'intérêt des clients pour orienter un maximum d'études sur cet axe. Pour autant, il ne s'agit pas de faire du prosélitisme ».

Tout le monde y trouve son compte ! La facture énergétique du client peut diminuer, le volume des déchets électriques et électroniques à recycler en changeant ses matériels aussi. « La démarche valorise les salariés de Rétis, fiers

de travailler dans une société inscrite » dans le DD. Et l'offre, encore peu développée chez ses concurrents, apporte une « vraie valeur ajoutée » à la PME montalbanaise.

A. Strugeon souligne l'intérêt « des approches » du système de management environnemental de Rétis. L'une, horizontale, vise à limiter les impacts environnementaux directs de son activité (diagnostic énergétique afin de diminuer sa consommation électrique, usage de la visio-conférence entre les agences Rétis pour réduire les déplacements...). L'autre, verticale, travaille sur l'impact des solutions techniques préconisées et mise en œuvre chez les clients.

« L'efficacité environnementale tient dans la prise en compte de l'ensemble. » Les référentiels y aident, en faisant hiérarchiser les actions selon leur incidence



environnementale. « Ils obligent à évaluer, mesurer, définir et suivre des objectifs. »

PBE+ AIDE À S'ENGAGER DANS L'ÉCO-CONCEPTION

Les conseillers de Performance Bretagne Environnement+ (PBE+) aident les entreprises à s'engager dans l'éco-conception et à aborder tous les aspects de la démarche. Qualité, impact environnemental global, recyclage(s), taux de recyclage, économie de ressources, utilisation de ressources qui s'épuisent, éloignement du lieu de production des matières premières, transport, toxicité des substances mises en œuvre et/ou du produit final, réutilisation éventuelle en fin de vie, nature des déchets, difficulté(s) d'élimination... Chaque cas est particulier. PBE+ travaille tous ces critères et accompagne les entreprises dans l'avancement de leurs dossiers.

1 Proposé par l'Onu, le Pacte mondial, ou Global compact, invite les entreprises, associations, collectivités locales, etc., à supporter dix principes dans les domaines de l'environnement, des droits de l'homme, des droits du travail et de la lutte contre la corruption. Les adhérents s'engagent à progresser chaque année dans au moins un des principes. 2 Elle décrit les concepts et pratiques actuels ayant trait à l'intégration des aspects environnementaux dans la conception de produits. Le terme « produit » englobe les biens matériels et services.



RÉTIS COMMUNICATION EN BREF

L'entreprise réalise 20 M€ de CA et emploie 130 collaborateurs, répartis entre son siège de Montauban-de-Bretagne et ses trois agences de Quimper, Nantes et Villebon (91). Elle développe ses activités sur 4 secteurs : communications unifiées, réseaux informatiques, sécurité des réseaux et câblage informatique.

PBE+ L'OPÉRATION RÉPOND À UN VRAI BESOIN ! Plus de 2 000 correspondants environnement sur la Bretagne

Financée par l'Etat, la Région et l'Union européenne, portée par l'Union des entreprises – Medef Bretagne en lien avec l'UE35, PBE+, grâce au concours de quatre conseillers départementaux, aide les PME à améliorer leur pratiques environnementales.

Depuis 1994, Performance Bretagne Environnement Plus (PBE+) permet aux PME d'améliorer leurs pratiques environnementales. Quatre conseillers départementaux les accompagnent autour de quatre facteurs clés : sensibiliser, former, informer et animer. Financeurs soutenant l'opération dans un contexte financier contraint, retours de dirigeants positifs, correspondants environnementaux fidèles et nombreux... Tous ces éléments prouvent que PBE+ répond à un véritable besoin !

L'Etat, l'Union européenne et la Région financent PBE+, porté par « *un organisme représentatif des PME* », insiste Frédéric Duval, délégué général de l'Union des entreprises-Medef Bretagne (UE-MB). Les pouvoirs publics ont une approche « *régaliennne* » de l'environnement, qui peut les amener à sanctionner les entreprises ne respectant pas la réglementation et une autre, « *collaborative* », avec PBE+. Celle-ci nécessite que son porteur soit « *un interlocuteur de confiance* » pour les dirigeants.



L'UE-MB délègue à l'UE35 la conduite technique de l'opération, confiée à la responsable de son pôle Environnement, Sylvie Le Touche. Cette « *directrice de fait* » anime quatre conseillers départementaux (2 en CCI, à Quimper et Rennes, et 2 au sein de Medef départementaux, Upia (22) et Udem (56)).

Le comité technique de PBE+, animé par l'UE-MB et associant les pouvoirs publics, se réunit deux à trois fois par an pour faire le bilan des actions réalisées, un point d'étape de celles en cours et envisager celles à venir. Le comité directeur des réseaux Performance Bretagne⁽¹⁾ est appelé à se prononcer sur les orientations proposées par le Comité technique.

La force de PBE+ réside notamment dans ses quelque 2 000 correspondants environnement, autant de vigies internes aux PME. Chaque nouveau correspondant débute par deux jours de formation pour disposer des outils utiles à l'autodiagnostic environnemental de son entreprise. « *Son conseiller départemental l'assiste si besoin.* »

Un club de correspondants environnement par département se réunit sept à huit fois par an. Ce lieu d'échanges et d'informations traite de thèmes choisis en rapport avec l'actualité réglementaire et technique.

Chaque conseiller organise une journée thématique annuelle sur son département, animée par plusieurs experts sur un thème donné. Elle réunit généralement 130 à 150 participants venant de toute la région. La qualité des intervenants, la pertinence du thème choisi et « *la contrainte réglementaire* » concourent à cette affluence.

1 Fort de plus de vingt ans d'expérience, ce réseau de professionnels aide les PME, avec l'appui technique des Unions des entreprises – Medef et des CCI, à poser les problèmes, définir les besoins et trouver des solutions. Il propose un conseil personnalisé, confidentiel, et financé par l'Etat, l'Union Européenne et le Conseil régional.

Quatre réseaux Performance Bretagne sont à disposition des PME : Informatique et Internet, Environnement, RH, PSA (organisation industrielle).

Délices du Val Plessis (Vitré)

« Nous avons consolidé la démarche pré-existante »

Le Développement Durable oblige à élargir le champ de vision de l'entreprise

La filiale du groupement des Mousquetaires s'est appuyée sur le référentiel Afnor SD 21000 pour décliner sa démarche de DD engagée depuis 2007. Elle a ainsi réexploré les trois piliers du DD, « l'environnement au sens large, le social et le sociétal et l'économique », explique son responsable Système management QSE.

Le fabricant de crèmes glacées s'est engagé dans une démarche de DD depuis trois ans. Pour mieux la structurer, la filiale du groupement des Mousquetaires s'appuie sur le référentiel Afnor SD 21000, un outil d'accompagnement des entreprises qui s'engagent dans le DD. « Ce que nous faisons y correspondait déjà plus ou moins ;

faut l'adapter à l'histoire, la culture, la taille et l'activité de l'entreprise. Le référentiel « y a incité et il a servi à donner plus de cohérence aux actions engagées ». Encore, fallait-il que la PME formalise sa politique de DD. « Ce travail ne peut aboutir qu'avec la farouche volonté de la direction » ; elle seule peut insuffler la dynamique indispensable à l'appropriation par tous.

Le SD 21000 a aussi conduit à prioriser les actions. Ensuite, une des clés de réussite tient à « la simplicité » et une autre à l'adhésion collective. Mieux vaut débiter par quelques axes de travail mobilisateurs plutôt que de rechercher l'exhaustivité d'emblée.

Le cheminement aboutit d'autant mieux qu'il se fait en partenariat avec les fournisseurs et les clients. D'où l'importance de la communication ! Elle aide à « marteler les engagements et la politique de l'entreprise », en externe comme en interne.

Elle développe l'éco-conception

La démarche a conduit à réexplorer les trois piliers du DD : « l'environnement au sens large, le social, inséparable du sociétal et l'économique, prioritaire ». Produire des crèmes glacées oblige à innover, répondre aux besoins des clients et anticiper les attentes des consommateurs. Les certifications Iso 9001, 14001 et 22000 aident à conjuguer qualité optimale, sécurité alimentaire, respect de l'environnement⁽¹⁾ et rentabilité.

Au plan environnemental, la PME porte une grande attention à la performance énergétique, à la réduction des rejets et au respect, « voire à l'anticipation », de la réglementation. L'unité recycle ou valorise 95 % de ses déchets, utilise moitié moins d'eau qu'en 1997 malgré 20 % d'activité en plus et consomme moins d'énergies.

Elle cherche à développer l'éco-conception des produits, intégrant : choix des matières premières, situa-



> La démarche de DD passe par l'identification de toutes les parties prenantes : salariés (CDI, CDD, intérimaires), fournisseurs, clients, consommateurs, concurrents, collectivités territoriales, administrations, syndicats professionnels, etc.

nous avons consolidé la démarche pré-existante » précise Geoffroy Mompontel, responsable Système management QSE de Délices du Val Plessis.

« Il n'y a pas de démarche type. » Il

L'ÉCO-CONCEPTION TOUS LES STADES DU CYCLE DE VIE D'UN PRODUIT

Combiner des choix de conception pour réduire les impacts environnementaux liés aux différentes étapes de la vie d'un produit. Tel est l'objectif de l'éco-conception qui concerne toute entreprise, directement ou indirectement.

Tout produit (bien ou service) consomme des ressources minérales, végétales ou animales, de l'énergie, de l'eau, des espaces naturels et crée des rejets

dans l'eau, l'air ou le sol. L'ensemble impacte l'environnement, par épuisement des ressources naturelles, pollution de l'eau et l'air, production de déchets... L'éco-conception vise à réduire cet impact dès la création du produit. Elle repose sur une approche globale de l'environnement, incluant toutes les étapes du cycle de vie : fabrication, distribution, utilisation et valorisation finale.

Le processus combine des choix de conception pour réduire plusieurs impacts environnementaux aux différentes étapes de la vie d'un produit. Il sert à mieux maîtriser les risques et les coûts du cycle de vie. De plus, il aide à anticiper les attentes des donneurs d'ordre ou consommateurs en matière de meilleure prise en compte de l'environnement.

L'éco-conception concerne, directe-

ment ou indirectement, toute entreprise qui intervient sur la création ou l'amélioration d'un produit. Elle laisse libre cours à l'innovation et la créativité et constitue un facteur de différenciation et de compétitivité.

Evaluer les effets d'un choix de conception passe par l'analyse de l'ensemble du cycle de vie du produit et des impacts environnementaux liés à ce choix. A l'entreprise de choisir



tion géographique des fournisseurs et de la logistique, optimisation des colisages amont, performance d'exploitation et « *optimisation du packaging, de sa palettisation et de son recyclage* ». Les intérêts économiques et environnementaux vont de paire. « *L'éco-conception a un lien intime avec les volets* » du DD. Le consommateur y trouve intérêt, payant le produit moins cher. Le bilan environnemental est très positif et, au plan sociétal, les citoyens obtiennent « *des réponses à leurs attentes et à leurs inquiétudes* ».

L'entreprise travaille sur le volet social et sociétal. Elle améliore les conditions de travail et la protection de la santé des salariés et instaure une organisation responsabilisante pour le personnel. Elle communique de manière ciblée, en externe, auprès de l'ensemble « *des parties intéressées pour développer une démarche du même type* ».

1 Cette norme internationale est relative à la sécurité des produits alimentaires

QUELQUES CHIFFRES CLÉS

Délices du Val Plessis produit environ 32 millions de litres de crèmes glacées par an pour 45 M€ de CA et exporte 5 à 10 % de sa production en Europe. Elle enregistre une croissance annuelle de 10 à 15 % depuis 3 ans, grâce au développement de son portefeuille clients. Son effectif peut passer de 150 à 250 personnes de mars à août.

DIRECCTE (Rennes) DE NOMBREUX VOILETS DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS L'EMPRUNT NATIONAL 2010 La Direccte informe et oriente sur les aides dans ce domaine

Le plan national de relance de l'industrie comprend des volets axés sur les métiers verts. La Direccte Bretagne renseigne les entreprises dans ces domaines et les dirige vers les bons interlocuteurs. Elle finance aussi des actions ponctuelles et participe au montage du cluster Eco-origin.

La mise en place de l'Emprunt national 2010 a fait suite à la clôture des Etats généraux de l'industrie, le 4 mars dernier. Dans le cadre du programme de relance de l'industrie française, baptisé Investissements d'avenir, les deux tiers de ses 35 Md€ seront consacrés à l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation ; le solde ira au développement de l'économie. « *Une bonne part est axée métiers verts* » et DD, explique Philippe Baudry, chargé de mission Développement industriel à la Direccte.

La nouvelle entité relaie en région les informations concernant les mesures liées au programme auprès des PME et ETI¹⁾ et oriente les entreprises « *vers les bons interlocuteurs* ».

« *Les mesures phares* » en matière de DD portent sur des fonds destinés au développement de technologies et d'organisations innovantes. Ils serviront à soutenir des projets de démonstrateurs de recherche, des expérimentations préindustrielles de grande ampleur et des plateformes technologiques.

Les trois-quarts des fonds alloués au programme Véhicules du futur serviront à soutenir de projets destinés à développer des véhicules routiers faiblement émetteurs de CO₂ : développement de moteurs thermiques optimisés et de la chaîne de traction électrique, allègement des masses, R&D dans le

domaine de la recharge....

Le programme Démonstrateurs et plateformes technologiques en énergies renouvelables décarbonées et chimie verte vise l'énergie solaire, les énergies marines, la géothermie, le captage, le stockage et la valorisation du CO₂ et la chimie verte. 15 % sont attribués au secteur de l'économie circulaire : tri et valorisation des déchets, éco-conception de produits industriels, dépollution... « *L'ensemble des crédits est géré par l'Adème.* »

500 M€ sont destinés aux Prêts verts bonifiés, gérés par Oséo. Ils

intéressent toute entreprise investant a minima, dans l'un des trois piliers du DD. Au moins 60 % doivent servir à des investissements corporels ; 40 % pourront servir à l'éco-conception, une démarche environnementale, un process qualité, etc.

« *La Direccte contribue à animer l'économie régionale en finançant des actions ponctuelles sur des thématiques précises.* » Elle participe aussi au développement du cluster Eco-origin (voir page 17).

LA DIRECCTE EN TOUTES LETTRES

Depuis le 15 février 2010, la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Bretagne regroupe plusieurs services de l'Etat fusionnés : inspection du travail, DRTEFP, DRCCRF (concurrence, consommation et répression des fraudes), DDTEFP, DRIRE (développement industriel et métrologie), DRCE (commerce extérieur), DRCA (commerce et artisanat), DRT (tourisme) et CRIE (intelligence économique).

PRIS EN COMPTE

les outils d'aide à la décision adaptés à ses produits et à son organisation, ou d'en développer.

Améliorer la caractéristique d'un produit peut en altérer d'autres. Il faut donc s'assurer que le bénéfice attendu compense la dégradation. Il convient aussi de trancher entre les sources de pollution pour identifier celle à réduire en priorité et éviter les déplacements de nuisances.

1 Entreprises de taille intermédiaire indépendantes, de plus de 250 salariés jusqu'à 5 000.

Sevaux et Associés (Saint-Jacques de la Lande) Le Développement Durable : « La seule bonne attitude à adopter dans l'avenir » Il conduit à passer chaque action au filtre des trois piliers

L'entreprise met en œuvre de longue date des actions qui répondent à des exigences environnementales, économiques et/ou sociales. Elle a structuré sa démarche et tente de sensibiliser ses clients au DD.

« *Beaucoup d'entreprises peignent tout en vert et font du greenwashing⁽¹⁾. C'est dommage d'en arriver là.* » Frédéric Boyer, associé et co-gérant de Sevaux & Associés est de ceux qui estiment faire du DD de longue date, mettant en œuvre des actions répondant à des critères environnementaux, économiques et/ou sociaux depuis longtemps. Entrent-elles ou pas dans le DD ? Une question de puriste pour lui. Un point ne supporte pas l'interrogation à ses yeux. Le DD « *est la seule bonne attitude à adopter à l'avenir* ».

« *Comme toute société responsable, nous cherchons à réduire nos déchets* ». La PME développe la dématérialisation des documents, l'usage de courriels et le « *scan to mail* », la fonction numérisation/courriel. Elle a ainsi diminué ses coûts de courrier et d'affranchissement de 20 %.

Elle s'est entendue avec ses fournisseurs pour qu'ils récupèrent ses déchets de bornage. 2 m³ de tiges d'acier et de supports de bornes en plastique retournent chaque année chez leurs fabricants pour refonte.

« *Vendeurs d'idées et de plans, nous usons et abusons de rapports.* » D'où le contrat de récupération de papier avec « *Feuille d'érable* », entreprise rennaise d'insertion. « *Hélas* », les bureaux de l'ensemble immobilier

où le cabinet est implanté « *ne sont pas intéressés par un ramassage collectif* ».

Avant d'intégrer leurs nouveaux locaux, à Saint-Jacques de la Lande, en 2007, les dirigeants avaient souhaité des éclairages différenciés, certains plateaux recevant la lumière du jour et d'autres pas. « *Nous voulions pouvoir n'allumer que les premiers* ». Un médecin du travail et un ergothérapeute « *ont validé l'idée* ».

« Les lampes sont inutiles quand il y a du soleil »

L'importante inertie thermique des bureaux limite le chauffage au minimum. La climatisation est arrêtée en dehors des horaires de travail. Le personnel de ménage veille à ce que toutes les lumières soient éteintes le soir. « *Les lampes sont inutiles quand il y a du soleil* » rappelle inlassablement F. Boyer. Sévaux & Associés a engagé sa démarche de DD avec l'aide de la responsable du pôle DD de l'UE35, Sylvie Le Touche. « *Nous avons souhaité qu'elle sensibilise les salariés compte-tenu de leur défiance naturelle envers le discours de dirigeants.* » Elle a mis en évidence les différents aspects du sujet et montré qu'il « *est plus complexe qu'il n'y paraît.* »

La structuration de la démarche conduit à passer chaque action au filtre des 3 piliers. Qu'apporte-t-elle au plan environnemental ? Quel est son impact au niveau des collaborateurs et de la société ? Quelle



> Sevaux & Associés travaille sur les éco-quartiers et les parcs d'activité HQE.

est sa portée économique ? Il reste qu'un compromis s'impose souvent. « *Notre parc de 26 véhicules a un impact environnemental négatif, à raison de 150 gr de CO₂ par kilomètre. Par contre, il permet l'emploi de 60 salariés et la distribution de richesses...* »

« *Nous allons vers une pénurie de personnel.* » Communiquer sur les valeurs de l'entreprise deviendra nécessaire pour recruter des salariés ; le DD « *sera un argument* ». Les valeurs de l'entreprise comptent pour un salarié « *qui a un projet professionnel et de la maturité. Il faut les adapter en fonction des gens que l'on veut attirer et conserver. C'est du donnant-donnant* »

SEVAUX & ASSOCIÉS EN BREF

La société de géomètres-experts créée en 1989 et dirigée par trois associés réalise près de 4M€ de CA. Elle emploie 60 salariés dans son siège, à Saint-Jacques de la Lande et ses agences de Dinard et Morlaix. La PME conduit plusieurs activités : topographie, bornage, aménagement foncier, photogrammétrie (cartographie grande échelle...), métrologie, immobilier (syndic filialisé), assistance administrative (enquêtes publiques, déclaration d'utilité publique...), ingénierie VRD....

¹ ou ecoblanchiment, procédé de marketing utilisé par une organisation afin de diffuser une image écologique responsable mais qui investit plus d'argent en publicité « verte » que pour des actions en faveur de l'environnement

L'efficacité mutualiste...

... c'est apporter
son expertise à plus
de 15 000 entreprises
tout en aidant Claire,
dirigeante, à entretenir
son cœur.



Plus de 2 millions d'adhérents
bénéficient aujourd'hui
de l'efficacité Prévadiès.

www.prevadies.fr/prevention
0 890 90 10 10 (0,12€ TTC/min)



PLUS PROCHES, PLUS HUMAINS, PLUS UTILES

GROUPE LA POSTE (Rennes)

Développement Durable, l'axe fort de son plan stratégique 2008-2012

Des enjeux précis pour chacun des trois volets

Le plan stratégique du groupe met en première ligne son engagement en faveur du DD. Il passe par le respect de l'environnement (réduction des émissions de CO₂ et utilisation responsable du papier), de ses clients, de ses collaborateurs et de la société.

Le groupe La Poste fait du DD l'axe fort de son plan stratégique 2008-2012. La preuve, son président, Jean-Paul Bailly, « *pilote directement la démarche, ensuite déployée au plus près du territoire* » insiste la déléguée DD Bretagne, Maryvonne Gonidec.

à l'éco-conduite. Toute nouvelle construction ou rénovation tend vers le HQE. Des diagnostics énergétiques mènent à des mesures, notamment d'isolation, destinées à réduire la consommation de gaz et d'électricité.

Un plan « *déchets* » prévoit des actions spécifiques pour chacun des métiers du groupe : courrier, colis/express, enseigne (bureaux de poste) et banque postale. Une autre, commune, concerne la réduction des déchets à la source et, en particulier, du papier pour lequel elle peut prendre diverses formes : usage du recto/verso, concentration des imprimantes, dématérialisation... En parallèle, les process très automatisés et industrialisés optimisent les flux et contribuent à une moindre production de déchets.

« *Engagement, développement continu, flexibilité interne et mobilité sont les piliers de notre stratégie sociale.* » Elle vise à garantir la confiance des clients et l'adaptation permanente du groupe à son environnement. « *L'action phare* » en Bretagne concerne l'emploi de personnes handicapées. Elle prévoit des objectifs par métier « *que nous essayons d'atteindre avec des partenaires locaux* ».

« *Nous déployons des "plans de déplacement entreprise" en fonction de la maturité politique des municipalités en matière de transport* ». Instaurés sur Rennes métropole, en cours de mise en place sur Brest et Lorient, il s'agit « *de favoriser les transports collectifs ou "doux" - co-voiturage et vélo* ». L'autre aspect de ces plans tient à la prise en compte des problé-

matiques locales de pouvoir d'achat. Après accords avec les acteurs du transport collectif, La Poste prend à sa charge une partie des coûts d'abonnement. Sur Rennes, plus de 600 personnes en bénéficient sur 2 400 concernées.

En matière économique, la démarche se fonde sur l'ancrage territorial, à partir d'enjeux sociétaux. Le groupe achète, conçoit et commercialise d'importants volumes de produits très divers. A la fois acheteur, fournisseur et distributeur, il touche une cible très large. Par exemple, sa filiale chargée de l'éco-conduite ouvre ses prestations à d'autres entreprises et louent des simulateurs.



> La Poste a retenu Matra et Automobiles Ligier pour la livraison de 100 premiers quads électriques début 2010. L'un d'eux est en service depuis plusieurs mois au centre de distribution de Vitré.

A l'approche environnementale « *majeure* », s'ajoutent l'accent mis sur la responsabilité sociale et sociétale de l'entreprise et celui sur le volet économique en développant son ancrage territorial. Au-delà des mots, le plan prévoit des enjeux précis !

L'objectif 2012 vise à réduire les émissions de CO₂ de 15 %, « *transports et bâtiments compris* ». La Poste investit dans des quads et vélos à assistance électrique et, depuis 2007, la moitié des facteurs de Bretagne a suivi une formation

LES CHIFFRES CLÉS DU GROUPE EN BRETAGNE

929 points de contacts (bureaux, agences communales et relais commerçant)
240 sites courrier
1 plate-forme régionale
Plus de 11 000 collaborateurs
4 634 facteurs
3 164 tournées
(57 % voiture, 30 % vélo, 10 % 2 roues motorisées, 3 % piétons)
1,5 million de foyers desservis 6 jours sur 7
3,4 millions d'objets distribués chaque jour
plus de 100 M€ de modernisation entre 2006 et 2011

L'efficacité mutualiste...



... c'est protéger
quotidiennement
la santé de plus
de 500 000 salariés
tout en apprenant
à Pierre, grutier,
les gestes de premiers
secours.

Plus de 15 000 entreprises
bénéficient aujourd'hui
de l'efficacité Prévadiès.

www.prevadies.fr/secours

0 890 90 10 10 (0,12€ TTC/min)



PLUS PROCHES, PLUS HUMAINS, PLUS UTILES

ABC Texture (Dinard)

Le business-plan de la PME a intégré le Développement Durable

Il y allait de la cohérence de son positionnement et d'un critère de différenciation

Bâtiment HQE, fournitures administratives NF environnement, électricité verte, emploi d'apprentis, étude de la mise en place d'un intéressement avec seulement 10 salariés, engagements citoyens... Autant d'éléments qui traduisent une vraie démarche de DD chez ABC Texture.

La PME créée en 2004 devrait réaliser 1,8 M€ de CA sur 2010 (+ 50 % 2009), en partie sur l'Asie et le Moyen-orient par l'export indirect. ABC Texture, axée sur l'innovation, conçoit et fabrique des produits cosmétiques naturels en co-traitance : produits solaires, de maquillage et soins pour la



la norme, validée par 14 critères. Deux années d'utilisation après, P-H Mercier se dit « très content d'y être ». S'il découvre encore de mauvaises finitions, « elles ne tiennent pas au HQE ».

La mise en œuvre du volet environnemental ne se limite pas au bâtiment. Les fournitures administratives sont achetées avec la norme NF Environnement et « nous utilisons du papier 75 g au lieu du 80 g. » Depuis 2009, Enercoop, « des purs et durs » fournit la PME en électricité verte. La facture « est un peu élevée » mais, les tarifs restants stables depuis un an, ceux d'EDF « s'en rapprochent ». L'incidence des 18 % en plus « n'est pas forte sur notre résultat, même si elle n'est pas négligeable ».

Le pilier social se décline en interne comme en externe

« Nous sommes dans une démarche militante », souligne le DG. La prochaine voiture de société sera donc hybride ! La logique conduit à « réfléchir sur notre démarche export ». Faut-il suivre les partenaires et produire sur leurs marchés ? Quid du vendeur

« made in France » ? Pas simple... Le pilier social se décline en interne comme en externe. P-H Mercier emploie régulièrement des apprentis et, par ailleurs, envisage de mettre en place un intéressement, « bien que ce ne soit pas obligatoire » dans une entreprise de 10 salariés (dont 3 en R&D). « A nous, chefs d'entreprise, de faire le ménage dans notre façon de manager. »

Le dirigeant s'engage aussi dans « la vie citoyenne ». D'où sa participation à la commission DD de l'UE35, au conseil d'administration de l'Association des parcs d'activité de la Côte d'Emeraude et aux jurys d'exams de Sup de Co Rennes. « ABC Texture compte aussi parmi les PME pionnières du cluster Eco-origin », ajoute-t-il.



> Les 5 raisons de choisir le HQE : intégration dans l'environnement, bien-être du personnel, solutions environnementales pérennes, représenter l'image et les valeurs de la PME, bon rapport investissement/avantages d'exploitation

> La démarche de développement durable a été intégrée dans le business-plan d'ABC Texture. Elle s'est notamment traduite par le choix d'un bâtiment HQE.

peau. « Nous avons intégré le développement durable dans le business-plan » explique son directeur général (DG), Pierre-Henri Mercier. Il y allait de la cohérence du positionnement retenu et « d'un critère de différenciation ».

Le déclic date de 2007, quand il s'agit de construire un bâtiment de 700 m², à Dinard, avec bureaux, laboratoire et atelier de production. Le HQE s'impose. L'unique doute tient à la possibilité de concilier le budget initial au surcoût des contraintes liées à



PUBLI-COMMUNIQUE



Un veilleur pour l'Ille-et-Vilaine témoigne

Gaël Tournesac
Animateur du
cluster RFID
CCI Rennes Bretagne

**Picdi en Ille-et-Vilaine :
l'effet réseau joue
à plein !**

Le Rochelais Picdi s'implante en Ille-et-Vilaine. L'intégrateur de solutions RFID (Radio-Identification) ouvre une agence pour mettre ses technologies au service des entreprises bretonnes. Cette nouvelle installation répond à un double objectif : se rapprocher de ses clients existants en Ille-et-Vilaine (SVA à Vitré ou encore Agriplas-Groupe Roullier à Dinard), mais aussi se développer dans le Grand Ouest.

Si on insiste souvent sur l'utilité des réseaux, l'implantation de Picdi en Ille-et-Vilaine l'illustre à merveille. Cette dernière est membre

du cluster RFID, originellement créé à Vitré et animé par la CCI Rennes Bretagne. Conscient du potentiel de développement de l'entreprise dirigée par Bruno Baron, Gaël Tournesac, animateur du cluster et Veilleur pour l'Ille-et-Vilaine, a alerté Idea 35. L'agence s'est ensuite chargée de proposer au dirigeant une implantation dans le département.

Dans un premier temps, l'entreprise a choisi de s'installer dans le centre d'affaires Alizés à Cesson-Sévigné et espère un développement rapide sur le territoire. Cinq salariés sont attendus à trois ans.

1/ Qui sont les Veilleurs ?

Les Veilleurs sont des personnes au contact des chefs d'entreprise installés en dehors de l'Ille-et-Vilaine. Entrepreneurs actifs dans tous les secteurs, jeunes retraités ou institutionnels, dirigeants de clubs sportifs ou d'organismes de loisirs, ils connaissent, rencontrent ou simplement côtoient les entrepreneurs qui possèdent ce lien affectif avec la Bretagne.

2/ Quel est le rôle des Veilleurs ?

Le rôle de chaque Veilleur est simplement de permettre une mise en relation entre l'équipe Idea 35 et l'entrepreneur ayant un lien avec l'Ille-et-Vilaine. Un contact simple et discret, établi pour valider l'intérêt. Toute personne en contact avec des entrepreneurs installés en dehors du département peut devenir Veilleur, s'intégrer dans le groupe et recevoir les éléments pour remplir sa mission.



Vous aussi, rejoignez les Veilleurs pour l'Ille-et-Vilaine et participez au développement économique de votre département : veilleurs@idea35.fr ou 02 99 53 65 65. Pour plus d'informations : www.veilleurs35.fr



Stéphane PELLETIER
sp@cpprennes.com



LA COMMUNICATION PAR L'OBJET
02 23 36 00 36
www.cppdd.eu

PARCE QUE LE MONDE, C'EST NOUS TOUS... ENSEMBLE !

ACTIV'EMPLOI

LA CELLULE EN PLACE DEPUIS UN AN

Une ressource incontournable pour les TPE-PME et leurs salariés

Créée à l'initiative de la Meif et l'UE35, la cellule Activ'Emploi⁽¹⁾ s'appuie sur un réseau de partenaires : acteurs institutionnels et économiques, structures de l'emploi et syndicats de salariés. Pour sa chef de projet, Marylise Louesdon, « *les nombreux dispositifs d'aide ou de soutien aux entreprises sont méconnus, surtout des TPE et PME. Nous voulions créer du lien entre eux pour optimiser l'emploi des outils de sortie de crise et en faire davantage bénéficier dirigeants et salariés* ». Le pragmatisme a conduit à faire d'Activ'Emploi une ressource incontournable pour les chefs d'entreprise.

Comment obtenir une garantie d'emprunt ? Un cofinancement ? Engager une médiation suite à un désaccord avec sa banque ? Organiser le chômage partiel ? Connaître les aides d'Etat pour un plan de formation exceptionnel ? Développer la polyvalence ? Recruter ? Renforcer l'encadrement ? Des questions quotidiennes pour Activ'Emploi !

(1) Elle intervient sur le territoire du bassin d'emploi de la Meif : les Pays de Rennes, de Brocéliande et de Vallons de Vilaine.

La cellule cible les TPE-PME de 5 à 100 salariés, fragilisées par la conjoncture ou portant des projets de développement. Elle vise aussi les salariés préoccupés par leur parcours professionnel. Ceux amenés à la mobilité professionnelle souhaitent en général rester sur leur bassin de vie. Les embauches de demain se feront dans les TPE-PME, mais « *à condition que nous les aidions à maintenir leur activité et à se développer* ».

■ Pour rejoindre la cellule Activ'Emploi

Dirigeant : N° vert 0800 600 035 (appel gratuit)

Salariés : 02 99 51 10 55

(permanence téléphonique : lundi 12 h à 13 h 30 et 17 h à 18 h 30)



> Marylise LOUESDON - Chef de projet Activ'Emploi

« Les personnes qui nous contactent sont assurées d'échanger en toute confidentialité »

LES ACTIVITÉS D'ACTIV'EMPLOI

VERS LE DIRIGEANT :

- Accompagner la recherche de solutions répondant à une situation économique, financière, juridique et/ou sociale, en lien avec la crise ;
- Sensibiliser au maintien des emplois, aider à définir des orientations, fournir les outils et les méthodes de structuration et d'animation ;
- Apporter un regard externe sur l'organisation des activités et les axes d'amélioration ;
- Trouver des financements pour mettre en œuvre ces actions ;
- Bâtir un plan de formation favorisant maintien et/ou développement des compétences.

POUR LES SALARIÉS :

- Informer dans (ou hors de) l'entreprise sur : marché local du travail, dispositifs de formation, construction d'un projet professionnel, bilan de compétences, outils et aides à la reconversion...



**PLUS DE 80 ENTREPRISES
ONT BÉNÉFICIÉ DES SERVICES
D'ACTIV'EMPLOI**

Les prestataires de la cellule Activ'emploi, Right management via sa prestataire Sylvie Lauze, consultante indépendante et Alain Jaunault, directeur du cabinet Catalys ont accompagné plus de 80 entreprises, de tailles et secteurs divers. Ils y ont identifié beaucoup de difficultés similaires, souvent liées à des problématiques en matière de nécessité :

- D'organiser et structurer l'activité,
 - De développer les compétences managériales du fait de la croissance de l'entreprise,
 - De mettre en place la polyvalence technique ou commerciale pour ne pas fragiliser la TPE-PME,
 - De redéfinir les rôles de chacun et de renforcer l'implication des salariés en créant du lien entre la stratégie d'entreprise et l'opérationnel.
- Les prestataires - partenaires d'Activ'emploi - aident la cellule à bâtir un plan de formation adapté aux besoins de chaque entreprise. En parallèle, une rencontre avec l'ensemble de ses salariés est systématiquement organisée pour identifier leurs besoins en développement de compétences et leurs éventuels freins à la formation. Ensuite, chaque dossier est mené individuellement avec le dirigeant. A la différence des grandes structures, les TPE-PME manquent de moyens pour mettre en place et veiller au bon usage des compétences acquises. Activ'emploi les accompagne pour que la démarche engagée se pérennise ; sans suivi, les acquis se perdent rapidement par manque de pratique et les habitudes reprennent le dessus.

UNION DES ENTREPRISES MEDEF BRETAGNE LANCEMENT DE LA WIKIRADIO Le 1er septembre dernier dans le cadre de l'Université d'été du Medef



Sur proposition de Patrick Caré, président de l'Union des Entreprises – Medef Bretagne, le comité directeur du 2 juillet dernier a validé le lancement de la wikiradio : une web radio avec une conception technologique permettant de faire des émissions de tout endroit avec un simple ordinateur portable et un microphone. Cette première web radio à destination des entreprises et de notre environnement a suscité un vif intérêt lors de l'Université d'été du Medef et a montré le caractère innovant de notre région. La radio a commencé à « émettre » le 1er septembre à 14 H 00 en direct de l'Université d'été du Medef et est montée progressivement en puissance pour atteindre sa vitesse de croisière courant octobre. Elle « émet » en permanence : émissions sur les entreprises, sur l'économie bretonne en donnant la parole à de nombreux bretons notamment des chefs d'entreprise. On y trouvera également des bulletins d'information, des chroniques, une revue de presse hebdomadaire régionale et de la musique.

Joël Chéritel, Vice-Président de l'Union des entreprises – Medef Bretagne souligne l'intérêt de cette radio « faite par les entrepreneurs pour les entrepreneurs » en rappelant « la contribution active que l'Union des entreprises 35 apportera à la réalisation des émissions comme notamment le voyage de l'UE35 à Varsovie qui a été couvert par la wikiradio Medef Bretagne ».

L'Union des entreprises - MEDEF Bretagne s'appuie sur une Start Up bretonne, SAOTI, qui apporte sa technologie, et son savoir faire dans la création de cette Wikiradio. Durant les prochains mois, de nombreuses émissions seront réalisées en direct sur des thématiques variées. La Wikiradio est gratuite et disponible sur www.ue-medef-bretagne.fr



■ Une application iPhone gratuite vous permet également d'y écouter vos émissions. Téléchargez gratuitement l'application Wikiradio MEDEF Bretagne sur l'Apple Store (mot clé pour votre recherche : MEDEF).

MANDATS PATRONAUX ILS ÉVOLUENT EN FONCTION DE L'ACTUALITÉ ET DES PRIORITÉS DE LA SOCIÉTÉ

400 mandataires patronaux d'Ille-et-Vilaine portent environ le double de mandats dans une centaine d'organismes départementaux ou régionaux. Le pôle Mandats de l'UE35 en assure la gestion avec, au fil du temps, des renouvellements, des démissions et, selon l'actualité et l'évolution des priorités sociétales, des créations de mandats. D'où la nécessité « de disposer d'une liste de personnes prêtes à s'investir », insiste Pia Le Minoux, sa responsable.

Aux renouvellements classiques de mandats s'ajoutent actuellement ceux liés à la restructuration « de la branche Sécurité sociale ». Ainsi, la création des Agences régionales de santé modifie le paysage des organismes chargés de la politique de santé dans les régions, en remplaçant les Unions régionales des Caisses d'assurance maladie et la branche santé des Cram. Ces dernières deviennent les Caisses d'assurance retraite et de la santé au travail (Carsat). La réforme entraîne des retouches de la représentation patronale et l'adaptation des mandataires.

La réintégration du Medef au sein de la Caisse d'allocations familiales aura marqué les années 2009 et 2010. Les mandataires patronaux retrouvent toute leur place au sein de cette organisation au rôle majeur dans le domaine de la famille.

LE SAMETH 35 POUR LE MAINTIEN DANS L'EMPLOI DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

De l'information à l'intervention d'experts

Le Service d'appui au maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés (Sameth) 35 aide les entreprises à obtenir des aides spécifiques, dont celles de l'Agefiph¹⁾ pour le secteur privé et du FIPHP²⁾ pour le public. Elles visent à maintenir en activité un salarié dont l'état de santé devient incompatible avec son poste de travail, à le reclasser sur un autre poste de l'entreprise ou, encore, à l'aider à se préparer à un reclassement externe et à accompagner l'entreprise pour le faciliter.

De l'information à l'intervention d'experts, le Sameth 35 conduit une mission d'assistance auprès des entreprises pour :

- Les informer sur les dispositifs et aides mobilisables dans son domaine de compétences ;
- Apporter un éclairage sur les conditions d'une démarche de maintien ;
- Faciliter la mise en oeuvre de la solution de maintien déjà identifiée par l'employeur et acceptée ;
- Proposer un service d'ingénierie dans la recherche et la mise en oeuvre de la solution de maintien.

Un accueil téléphonique oriente les demandes vers trois chargés de mission, chacun intervenant sur un territoire géographique défini pour plus d'efficacité. Tous veillent à une approche partagée entre le médecin de santé au travail, l'entreprise et le salarié dont ils s'assurent de l'adhésion à la démarche.

En réponse à l'appel d'offre national lié à la création du Sameth, début 2009, l'Adiph 35/Cap Emploi³⁾ et l'UE35 ont constitué un groupement solidaire de prestation de services. Fondé sur leur expérience dans le domaine, il leur permettait de mutualiser leurs compétences, leurs moyens et de s'appuyer sur leur complémentarité territoriale.

■ **Sameth 35** - 02 23 44 82 38 - sameth35@sameth35.com

1 - AGEFIPH : Association pour la Gestion des Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées

2 - FIPHP : Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique

3 - ADIPH 35 / Cap Emploi 35 : Association accompagnant les personnes handicapées orientées vers le milieu ordinaire de travail sur des contrats durables

ÉDOUARD SET

l'Imagination Gourmande...



Rayon d'action : Grand Ouest
Capacité : 10 à 2000 personnes
Service, vaisselle, nappage fournis
Château, salle, chapiteau,
mobilier à votre disposition.

La ville en pierre - 44460 AVESSAC
Tél : 02 99 71 01 02
mail : edouardset@wanadoo.fr

www.edouardset.com

Dialogue social dans les TPE

« UN COMPROMIS HONORABLE »

Finalement, le texte de la loi (votée le 6 octobre) sur le dialogue social dans les TPE, élaboré par la Commission mixte paritaire (CMP), évite d'alourdir encore les contraintes pesant sur ces entreprises. Il s'en tient aux commissions paritaires, déjà prévues par le code du travail, dont il appartiendra désormais aux partenaires sociaux de définir les attributions.

La CMP a en effet acté la disparition de l'article 6 du texte initial. Celui-ci généralisait la création de commissions paritaires spécifiques contraignantes dans le champ des TPE. « Ce compromis est honorable et un soulagement pour les TPE françaises » estime Laurence Parisot, présidente du Medef. Pour Benoît Roger-Vasselín, président de la commission des Relations du travail, Emploi et Formation du Medef, « une solution acceptable a été trouvée grâce à la mobilisation des Medef territoriaux et des fédérations professionnelles ».

A son niveau, l'UE35, par la voix de son président, Joël Chérítel, avait alerté la représentation parlementaire du département sur le danger que faisait courir ce texte aux entreprises et à leurs salariés. Elle avait aussi invité ses adhérents à faire de même.

JEUDI 16 DÉC. 2010 - CONFÉRENCE

Union des Entreprises pour l'Ille et Vilaine

remarquable opportunités
anticiper imaginer prévoir
différence vision optimiser
incertitude écouter observer
innover

AUDACE

et si le plus grand risque
était de ne pas en prendre...

surfer gérer
renoncer précaution
choisir décider oser organiser

13:45-17:00

RENCONTRE ANNUELLE DES MANDATAIRES

- Sécurité sociale : la lutte contre les fraudes,
- Rupture conventionnelle et conseil de prud'hommes.

17:15-17:45

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE

- Rapports moral et financier
- Vote des résolutions

18:00-20:15

ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE

« de l'audace, encore de l'audace ! »

Animée par Robin DURAND, journaliste

→ De l'audace en héritage

Jean OLLIVRO, professeur à l'Université européenne de Bretagne et à l'IEP Rennes.

→ Un plateau riche de témoignages, parmi lesquels

Jacques ROYER, Président du Groupe ROYER SAS,
Laurent FLORENTIN, président de Néo-Soft
Jade RIGALT, Créatrice Responsable de L'institut
L'Homme Unique, Yvan LE BOLLOCH, animateur TV,
acteur et musicien, fondateur du BOLLOCH BREIZH TOUR,
Christian TROADEC, Maire de Carhaix, co-fondateur du
festival Les Vieilles Charrues,...

→ Oser, imaginer : peut-on faire de l'audace une valeur ?

Olivier DHILLY, agrégé de philosophie, Paris 2 Panthéon-Sorbonne.

Un cocktail dînatoire clôtura la soirée.

Élections CCI : 25 novembre - 8 décembre

N'OUBLIEZ PAS DE VOTER !

ET VOUS POUVEZ LE FAIRE PAR INTERNET

Les élections consulaires ont lieu du 25 novembre au 8 décembre. Cette année, elles revêtent un enjeu particulier. C'est en effet la première fois que seront élus, en même temps, les représentants à la chambre régionale et aux chambres territoriales, Rennes Bretagne et Saint-Malo - Fougères. Un instant suffit pour remplir son devoir électoral : la loi prévoit le vote par Internet !

L'UE35 et ses branches professionnelles adhérentes ont réalisé un important travail pour contribuer à constituer des listes qui représentent le plus fidèlement possible l'économie des territoires concernés. Dans chaque liste, des chefs d'entreprises s'impliquent pour servir l'intérêt collectif. Mais attention. Leur légitimité sera d'autant plus grande que la participation aux votes sera forte. Donnez-leur les moyens de travailler dans les meilleures conditions possibles. Il y va de votre intérêt. Votez !

La réforme des CCI s'appuie sur le renforcement des échelons régionaux, la mutualisation des structures, l'adaptation des missions au service des entreprises et la mise en place d'une fiscalité unique régionale. Votée par le Parlement le 12 juillet dernier, elle vise à

favoriser une offre de services plus homogène et performante auprès des entreprises, un meilleur usage de leurs impôts et, donc, l'allègement global de la fiscalité consulaire.

La régionalisation a bien été le moteur de la réforme. Chaque CCI régionale est en effet en charge de la mutualisation des fonctions support. Elle percevra les ressources fiscales et les répartira entre les CCI territoriales dont elle assurera, à terme, la gestion des personnels (paie, recrutement, RH). Elle tiendra la fonction de centrale d'achat et assurera auprès d'elles des missions d'appui juridique, d'audit, de comptabilité et de communication.





Maîtriser vos déchets préserve l'environnement

En Ile-et-Vilaine, TREE est votre partenaire pour **le tri, la valorisation et le stockage de vos déchets** industriels non dangereux (DIB), comme les rebuts de production, les résidus de process, les déchets de chantier, les emballages...



Etanchéification d'une alvéole de stockage de déchets



Alvéoles aménagées prêtes à accueillir des déchets



Epuration des eaux usées issues des déchets

Ecopôle 137 implanté à La Dominelais

en bordure de RN 137 (axe Rennes-Nantes)

tél : 02 99 72 97 20

mél : liaison@ecopole137.fr

www.ecopole137.fr

Entreprise certifiée

ISO 14001